



Bilan d'activité 2025 de la convention 2025-2027

**Du site
« montagne de Val-
Haut- Clues de
Barles- Clues de
Verdaches**

site FR 9301535

Comité de pilotage à La Robine sur Galabre, le 05/02/2026
Syndicat Mixte du Massif des Monges
Rédacteur : Caroline SOUTEYRAND, chargée de mission

Table des matières

1. Préambule.....	5
1.1. Le document d'objectifs et le site Natura 2000.....	5
1.2. L'animation.....	6
1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob.....	7
1.3.1. Les habitats.....	7
1.3.2. les espèces d'intérêt communautaire.....	8
1.3.3. Les enjeux de conservation.....	10
1.4. Missions de la structure animatrice.....	13
2. Gestion des habitats et des espèces.....	14
2.1. Contrats Natura 2000.....	14
2.1.1. Animation des contrats Natura 2000.....	14
2-1-2- Présentation des contrats Natura 2000 signés.....	15
2.2. Animation des MAEC.....	16
2.2.1 Animation des MAEC.....	16
2.2.2 L'animation du PAEC.....	17
2.2.3. Synthèse sur la signature des MAEC.....	17
2.3. Animation de la charte Natura 2000.....	18
2.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.....	18
2.5. Animation foncière.....	20
3. Évaluation des incidences des projets.....	20
4. Les inventaires et suivis scientifiques.....	24
5. Information, communication, sensibilisation.....	32
5.1. Les outils de communication : le site internet.....	33
5.2. Organisation de réunions d'information ou de manifestations auprès du grand public, des scolaires, des professionnels.....	35
5.2.1. À destination du grand public.....	35
5.2.2. A destination des scolaires.....	38
5.2.3. A destination des professionnels.....	42
5.2.4. les autres actions et des perspectives d'action.....	43
5.3. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire.....	43
5.4. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	44
5.4.1. Mieux impliquer les élus.....	44
5.4.2. La journée des animateurs-trices du 04.....	44
5.4.3. Les formations et auto-formations.....	45
6. Veille à la cohérence des politiques publiques.....	45
7. Gouvernance du site, gestion administrative et financière.....	46
7.1. organisation de la Gouvernance du site	46
7.1.1. organisation de réunion de comité de pilotage.....	46
7.1.2. Animation des groupes de travail.....	47
7.1.3 Réunions ou rencontres avec les services de l'État et la Région.....	47
7.2. Gestion administrative et financière.....	48
7.2.1. L'appel à Projet animation Natura 2000.....	48
7.2.2. Promotion de la dotation biodiversité.....	48
7.3. Compléments ou mise à jour du DOCOB : vers une démarche d'adaptation : Natur'Adapt.....	49
7.3.1. Historique de l'actualisation du DOCOB.....	49
7.3.2. Les phases de la démarche.....	49

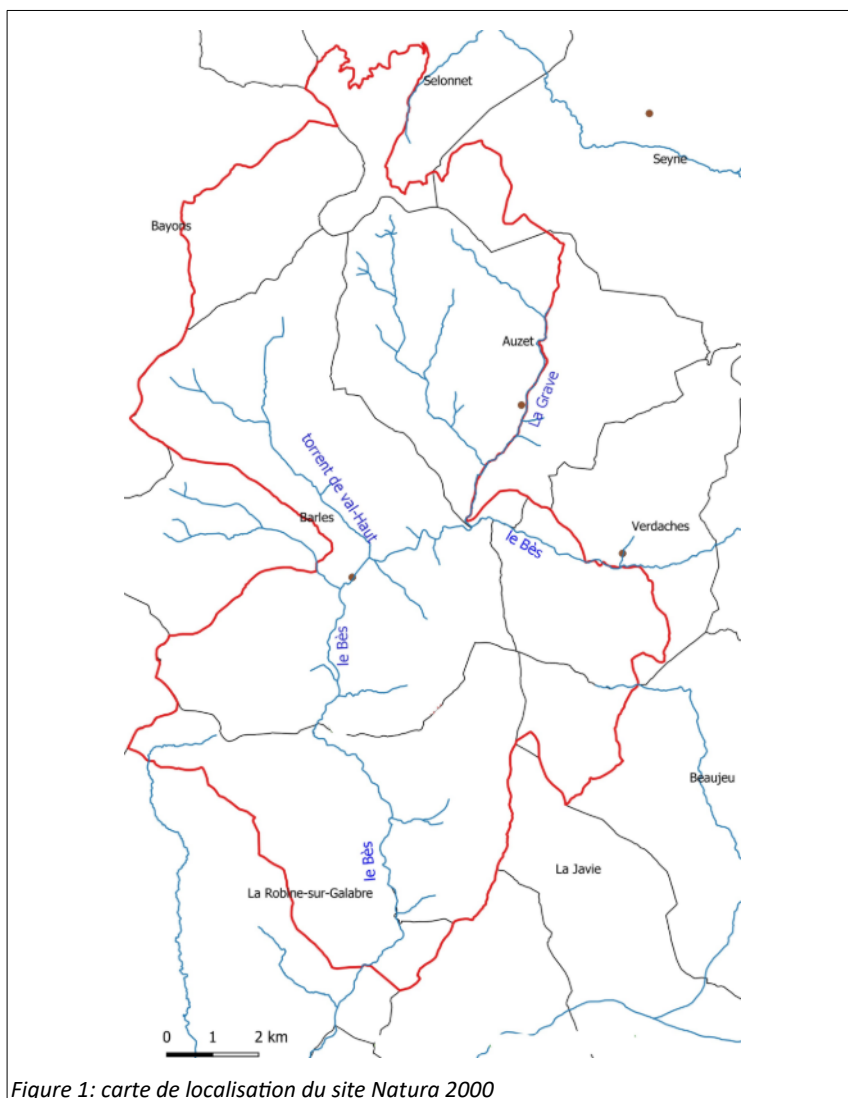
7.3.3. Calendrier général de la démarche Natur'Adapt.....	50
8. Synthèse.....	50
8.1. Bilan des activités de l'animatrice.....	50
8.2. Récapitulatif des principales perspectives.....	52
9. Publicité.....	54
10. annexes.....	55
10.1. Annexe 1 : carte de localisation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire.....	56
10.2. Annexe 2 : légende de la carte des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire.....	57
10.2-bis-Annexe 2 bis- synthèse des enjeux et états de conservation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire.....	58
10.3. Annexe 3 démarche d'évaluation des incidences et synthèse des projets soumis à EIN 200080	

1. Préambule

1.1. Le document d'objectifs et le site Natura 2000

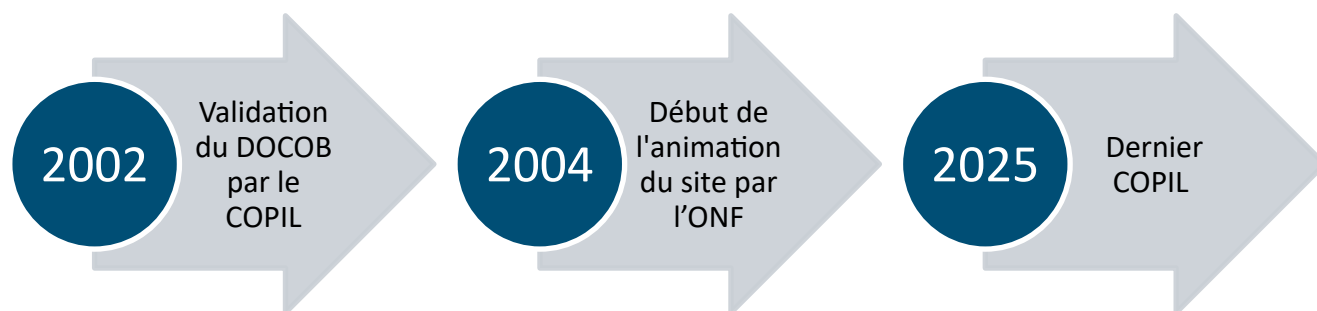
Le site FR9301535 "Montagne de Val Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches" est situé dans le département des Alpes de Haute Provence. Il est réparti sur 9 communes : Auzet, Barles, Bayons, Beaujeu, La Javie, La Robine, Selonnet, Seyne-les-Alpes, Verdaches, sur une surface de 13 198 ha,

Ce site est une Zone spéciale de conservation (ZSC, relative à la Directive Habitat- Faune-Flore de l'Union européenne).



Le site a été proposé à la Commission européenne en avril 2002. Le Document d'objectifs (DOCOB) a été approuvé par le Comité de pilotage (COPIL) en décembre 2002. La note de service préfectorale

validant le DOCOB a été signée en novembre 2004. La note de service de 2014 a été modifiée suite à l'actualisation du DOCOB, approuvé par Arrêté Préfectoral n°2022-088-002 en date du 29/03/2022.



1.2. L'animation

Le syndicat mixte du massif des Monges (S3M) porte depuis le 1er juillet 2013 l'animation du site "Montagne de val-Haut - Clues de Barles- Clues de Verdaches". Le S3M s'est engagé en janvier 2025 dans une cinquième période d'animation de 3 ans, étalée de janvier 2025 à décembre 2027.

Le comité de pilotage est présidé par monsieur Maxime Musso, élu de la commune de Seyne les Alpes depuis le 22 janvier 2021.

Le budget total alloué est de 92 723,18 € pour les 3 ans. Il finance la rémunération de la chargée de mission sur 0,5 équivalent temps plein, des prestations de services, des coûts indirects et des frais de déplacement.

Le temps employé à l'animation du site Natura 2000 "Montagne de Val Haut -Clues de Barles - Clues de Verdaches" a été de 117 jours.

1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob

La surface du site est de 13 198 hectares. Il couvre deux régions biogéographiques : Alpine (33%) et Méditerranéenne (67%), et s'étale de 735 à 2 189 mètres d'altitude.

1.3.1. Les habitats

Les habitats d'intérêt communautaire sont localisés sur une carte en annexe 1 et 2 du présent document. Le détail des enjeux et états de conservation des habitats est en annexe 2 bis et décrit l'ensemble des habitats mis à jour lors de la cartographie de 2020.

Au total, le site compte 29 habitats d'intérêt communautaire dont 5 sont d'intérêt prioritaire.

Et 5 habitats d'espèce d'intérêt communautaire, espèces inscrites à l'annexe II de la DHFF.

Ces habitats couvrent 67,22 % du territoire.

Le site compte 42 espèces animales et 2 espèces végétales d'intérêt communautaire.

1.3.2. les espèces d'intérêt communautaire

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	P	C	B	C	C
I	1075	Graellsia isabellae (Graells, 1849)	p			i	R	P	A	A	B	A
I	1083	Lucanus cervus	p			i	C	P	C	B	C	C
I	1084	Osmoderma eremita	p			i	V	DD	C	B	C	B
I	1087	Rosalia alpina	p			i	R	P	C	B	C	C
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	C	P	C	B	C	C
F	1163	Cottus gobio	p			i	R	P	C	B	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	100	150	adults	P	M	C	B	C	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	c			i	C	M	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r	1	10	i		M	C	B	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c			i	V	M	C	B	C	C
M	1307	Myotis blythii	c			i	R	M	C	B	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	c			i	C	M	C	B	C	B
M	1310	Miniopterus schreibersii	c			i	V	M	C	B	C	C
M	1352	Canis lupus	p	1	5	i	P	P	A	A	C	A
P	1474	Aquilegia bertolonii	p	15	20	localities	C	M	C	B	C	B
F	6147	Telestes souffia	p			i	C	P	C	A	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	C	P	D			

Les espèces de l'annexe II.

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

Ces listes proviennent du FSD, actualisé le 16/01/2025.

Les espèces de l'annexe IV.

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	P	C	B	C	C
I	1075	Graellsia isabellae (Graells, 1849)	p			i	R	P	A	A	B	A
I	1083	Lucanus cervus	p			i	C	P	C	B	C	C
I	1084	Osmoderma eremita	p			i	V	DD	C	B	C	B
I	1087	Rosalia alpina	p			i	R	P	C	B	C	C
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	C	P	C	B	C	C
F	1163	Cottus gobio	p			i	R	P	C	B	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	100	150	adults	P	M	C	B	C	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	c			i	C	M	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r	1	10	i		M	C	B	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c			i	V	M	C	B	C	C
M	1307	Myotis blythii	c			i	R	M	C	B	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	c			i	C	M	C	B	C	B
M	1310	Miniopterus schreibersii	c			i	V	M	C	B	C	C
M	1352	Canis lupus	p	1	5	i	P	P	A	A	C	A
P	1474	Aquilegia bertolonii	p	15	20	localities	C	M	C	B	C	B
F	6147	Telestes souffia	p			i	C	P	C	A	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	C	P	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 $\mp$ p > 15 % ; B = 15 $\mp$ p > 2 % ; C = 2 $\mp$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

Les autres espèces du site, inscrites à l'annexe IV et V de la Directive habitats-faune-flore et patrimoniales

P		<i>Cirsium morisianum</i>			i	P						X
P		<i>Crepis pygmaea</i>			i	P						X
P		<i>Cruciata pedemontana</i>			i	P						X
P		<i>Epipactis leptochila</i>			i	P			X			
P		<i>Euphorbia taurinensis</i>			i	P						X
P		<i>Juniperus thurifera</i>			i	P						X
P		<i>Lathyrus nissolia</i>			i	P						X
P		<i>Orchis tridentata</i>			i	P						X
P		<i>Oriaya intermedia</i>			i	P						X
P		<i>Teucrium lucidum</i>			i	P						X
P		<i>Astragalus depressus subsp. depressus</i>			i	P						X
P		<i>Avenula versicolor subsp. praetutiana</i>			i	P						X
P		<i>Bromus pannonicus subsp. monocladus</i>			i	P						X
P		<i>Euphorbia hyberna subsp. canuti</i>			i	P						X
P		<i>Saxifraga callosa subsp. callosa</i>			i	P						X
P		<i>Seseli annuum subsp. carvifolium</i>			i	P						X
P		<i>Lilium bulbiferum var. croceum</i>			i	P						X
R		<i>Lacerta bilineata</i>			i	P	X		X		X	
R		<i>Podarcis muralis</i>			i	P	X		X		X	
R		<i>Coluber viridiflavus</i>			i	P	X					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

1.3.3. Les enjeux de conservation

L'analyse du patrimoine naturel d'intérêt communautaire et de ses relations avec les activités humaines s'exerçant sur le site permet d'établir une liste des enjeux.

L'importance d'un enjeu est évaluée en croisant les caractéristiques d'un habitat ou d'une espèce (valeur, importance sur le site, état de conservation...) avec l'importance des activités humaines et leur impact négatif ou positif, avéré ou potentiel.

Les enjeux présentés ci dessous proviennent des enjeux définis pour le DOCOB initial en 2019 et concernent les objectifs de conservation 1 à 9. Ils ne sont pas priorisés, ni hiérarchisés, ni classifiés selon les objectifs de conservation, de restauration, de rendre compatible et d'animation comme dans les DOCOB actuels.

Les objectifs de conservation OC 10 à OC 13 sont des objectifs de conservation actualisés du DOCOB, tome 2. Ils ont été validés en comité de pilotage le 11 février 2022 et approuvés par Arrêté Préfectoral 2022-088-002 approuvant le DOCOB date du 29/03/2022 (annexe 6).

Ainsi le DOCOB compte :

- 26 mesures du DOCOB initial
- 16 mesures du DOCOB actualisé

Soit 42 mesures.

Code	Objectif de Conservation	Priorité	Sous Objectif	Intitulé action
OC 01	Préservation des espaces ouverts	-	1-1	Entretien des prairies par la fauche
			1-2	Gestion pastoral conservatoire
			1-3	Réouverture de milieux emroussaillés au bénéfice des pelouses d'intérêt communautaire
OC 02	Préservation des hêtraies sèches	-	2-1	Incitation à la réalisation de plans simples de gestion
			2-2	Maîtrise d'un écobuage respectueux des hêtraies et des Genévriers thurifères
			2-3	Incitation à l'adaptation des aménagements forestiers en forêts publiques
OC 03	Préservation des pineraies à crochets	-	3-1	Dépressage de la régénération naturelle en faveur du Pin à crochets
			3-2	Préservation des Pins à crochets lors des interventions d'ouverture des milieux
OC 04	Préservation des forêts de pente et de ravins	-	4-1	Veille et information des propriétaires et des aménageurs potentiels sur le caractère exceptionnel de l'habitat
OC 05	Préservation des peuplements de genévriers thurifères	-	5-1	Dégagement des Genévriers thurifères
			5-2	Prévention des risques d'incendie des Genévriers thurifères
			5-3	Maîtrise d'un écobuage respectueux des Genévriers thurifères
OC 06	Préservation des tourbières à Carex de Davall	-	6-1	Suivi de l'état de conservation des tourbières à Laiche de Davall
OC 07	Préservation des landes et fruticées	-	7-1	Préservation des landes à Airelle et Myrtille et de leur variante à Rhododendron par un plan global de gestion pastorale
			7-2	Limitation de l'extension des landes à Airelle et Myrtille dans un objectif de préservation des pelouses d'intérêt communautaire
			7-3	Préservation des landes à Genévrier nain
			7-4	Préservation des landes à Genévrier commun
OC 08	Préservation des ripisylves et des fourrés et bois des bancs de graviers	-	8-1	Information des propriétaires et des aménageurs potentiels sur le caractère exceptionnel de ces habitats
OC 09	Amélioration des connaissances	-	9-1	Suivi de l'état de conservation des pelouses à Flouve et Canche
			9-2	Suivi de la régénération des hêtraies sèches
			9-3	Suivi de la régénération des Genévriers thurifères
			9-4	Suivi de la dynamique des prairies de fauche
			9-5	Suivi de la dynamique végétale après débroussaillage et brûlage
			9-6	Etude de la variabilité génétique du Pin à crochet
			9-7	Suivi de la population de Tétrasyre
			9-8	Suivi de la population de Loup
OC 10	Préserver et accroître les surfaces de vieux bois	● 1	OC 10-1-1	Conserver les vieux arbres riches en cavités
		● 1	OC 10-1-2	Rechercher et cartographier d'autres secteurs de vieux arbres et poursuivre les inventaires en particulier de la Barbastelle et du Pique prune
		● 1	OC 10-1-3	Développer des peuplements forestiers plus âgés davantage source de biodiversité
OC 11	Promouvoir des pratiques sylvicoles favorables à la barbastelle et à la biodiversité	● 1	OC 11-1-1	Favoriser la prise en compte dans la gestion forestière d'habitats et d'espèces faunistiques d'intérêt communautaire et patrimonial et, le cas échéant permettre la restauration d'habitats -d'habitats d'espèces favorables
		● 2	OC 11-1-2	Améliorer la connaissance des enjeux liés à la biodiversité en priorité dans les forêts faisant l'objet d'un document de gestion.
		● 1	OC 11-1-3	Application des préconisations du schéma régional de gestion sylvicole, des directives et schéma régionaux d'aménagement et engagement complémentaires
OC 12	Maintenir l'intégrité et la fonctionnalité des habitats des chauves-souris anthropophiles	● 1	12-1	Assurer la pérennité et l'accessibilité des sites utilisés par les chauves-souris au cours de leur cycle vital.
		● 1	12-2	Réaliser une animation et une sensibilisation auprès des propriétaires et usagers de bâtiments abritant des gîtes à Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe en vue de favoriser le maintien des colonies et/ou restaurer les gîtes dégradés.
		● 1	12-3	Effectuer un suivi pluriannuel des gîtes, mettre à jour le statut de tous les gîtes connus et rechercher de nouveaux gîtes dans les bâtiments
		● 1	12-4	Améliorer les connaissances sur le Petit et Grand Murin : effectifs et domaine vital
		● 2	12-5	Créer de nouveaux gîtes d'accueil notamment dans les espaces favorables des bâtiments publics
		● 2	12-6	Sensibiliser les propriétaires, communes et professionnels du bâtiment sur la prise en compte des chauves-souris dans l'entretien et la restauration des bâtiments et la qualité de l'environnement.
		● 2	12-7	Effectuer un suivi des gîtes artificiels non habités par l'homme : mines, galeries, ponts
OC 13	Préserver et consolider les corridors écologiques entre les colonies de chauves-souris	● 1	13-1	Identifier et cartographier les principaux corridors de déplacements autour des gîtes de reproduction
		● 2	13-2	Sensibiliser et encourager au maintien, voire à la replantation d'arbres isolés et de haies
		● 2	13-3	Réaliser une animation et une sensibilisation auprès des communes concernées par des gîtes de reproduction

Le DOCOB tome 2 actualisé sera complété par une partie 2 qui prendra en compte les nouveaux habitats et espèces d'intérêt communautaire, identifiés lors de l'actualisation de la cartographie des habitats réalisée par les bureaux d'études Odepp et de l'ONF en 2019 et l'adaptation de la gestion au changement climatique selon la démarche Natur'Adapt (développée plus loin).

1.4. Missions de la structure animatrice

Le bilan d'activité annuel 2025 est structuré selon les missions de la structure animatrice du DOCOB. Il s'articule autour des volets suivants:

- 
1. Gestion des habitats et espèces
 2. Suivi des évaluations d'incidences
 3. Suivis et études scientifiques
 4. Information, communication et sensibilisation
 5. Veille à la cohérence des politiques publiques
 6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. Gestion des habitats et des espèces

En 2025, aucun contrat, ni MAEC n'a été contractualisé.

	Chiffres clés	Budget
Nombre de Contrats N2000	0	0
Nombre de MAEC	0	0
Nombre de chartes signées	0	0

2.1. Contrats Natura 2000

2.1.1. Animation des contrats Natura 2000

Démarchage des bénéficiaires potentiels	Préparation de nouveaux contrats	Maîtrise d'œuvre de contrats signés	Suivi des contrats
Contrat bois sénescents en forêt domaniale du Bès. Échanges sur les potentialités de contrat 1 h d'échange téléphonique avec l'agent ONF	Contrat bois sénescents en parcelle 2 FC de Barles après 2018 : proposition du contrat à la commune par l'agent forestier 2021 : inventaire et cartographie des arbres éligibles 2025 : marquage des arbres bio avec l'agent ONF remplaçant avant martelage 1 jour		suivi de l'impact du dégagement des Genévriers thurifères : - mesure de la régénération et de la croissance des Genévriers thurifères - l'évaluation de l'état sanitaire des individus - mesure de la dynamique de la végétation arbustive et arborée 1,3 jours : rencontre des étudiants+ rédaction du cahier des charges+ suivi sur le terrain+ suivi des résultats
	participation à un webinaire sur l'outil Qfield pour les contrats bois sénescents. 1 h		

Détails sur le contrat bois sénescents en forêt communale de Barles

Objectifs :

conservation des arbres à cavités pouvant abriter des chauves-souris et des coléoptères saproxyliques.

- nombres d'arbres : 62 arbres éligibles sur 5 ha

- surface îlots : 60 arbres éligibles sur 4,4 ha

soit 13,6 tiges/ha

- Le montant prévisionnel de l'engagement de la commune sur ce contrat Natura 2000 bois sénescents serait :

- sur la parcelle de 5 ha : 5600 €/an

- sur l'îlot de 4,4 ha : 8800 €

soit 14 475 € pour un engagement de 30 ans.



Illustration 1: marquage d'un arbre bio en FC de Barles, parcelle 2

Perspectives :

- la commune de Barles n'est pas intéressée pour contractualiser. Cet contrat risque d'être abandonné.

- d'autres secteurs favorables en FC de Barles seront étudiés dans les années à venir

- monter en compétence sur Qfield : savoir l'utiliser et expérimenter l'application

Au total, 2,4 journées ont été nécessaires pour mettre en œuvre la gestion conservatoire via les contrats Natura 2000.

2-1-2- Présentation des contrats Natura 2000 signés

Aucun contrat signé en 2025.

Perspectives pour 2026 :

- aménagement en faveur des chauves-souris : maison communale vers les gîtes retrouvance de Barles

- contrat bois sénescents en forêt privée à Barles

Perspectives pour 2027 :

- aménagement en faveur des chauves-souris dans 2 cabanes de cantonniers, à Verdaches et Barles

Perspectives au-delà de la convention d'animation 2025-2027 :

- Contrat bois sénescents en forêt communale de Barles

- contrat bois sénescents en forêt privée à Auzet

2.2. Animation des MAEC

2.2.1 Animation des MAEC

Montage du projet MAEC	Démarchages des bénéficiaires potentiels	Préparation de nouveaux contrats	Suivi des contrats
Préparation de la restitution du projet tutoré des étudiants sur les IAE 1 7h	2 études de faisabilité de contrats MAEC surfacique - visite de terrain pour vérifier les enjeux - échanges physique et téléphoniques avec les exploitants sur les cahiers des charges des MAEC - calcul des montants des indemnisation - réalisation des cartes des MAEC prévisionnelles engagées 5 heures		Réalisation de 2 avenants aux contrats MAEC engagés en 2023 - adaptation de 2 diagnostics et plans de gestion aux nouvelles conditions d'exploitation - diffusion des 2 diagnostics et plan de gestion à la DDT et à l'exploitant - échanges téléphoniques avec les exploitants Ajustement du plan de gestion ESP 2 retard de fauche : - demande d'avancer la date de fauche - échanges téléphoniques avec l'exploitant pour réceptionner les justificatifs - demande de dérogation au respect de la date de fauche à la DDT - suivi de la mise en œuvre 14 heures

2.2.2 L'animation du PAEC

Le bilan à mi-parcours du PAEC (programme agro-environnemental et climatique) du massif des Monges- Vallée de l'Asse 2023-2027 a été réalisé en collaboration avec la chargée de mission de l'Asse.

La formation des exploitants agricoles est une nouveauté de cette programmation. Elle est obligatoire lorsqu'une MAEC est contractualisée. Les formations proposées par les PAEC sont agréées par la DRAFF.

Les formations, «adapter ses pratiques pastorales pour préserver la biodiversité des milieux et les ressources pastorales utilisées par les bovins-équins-et ovins» ont été montées et animées par l'animatrice du site Natura 2000.

Elles se sont déroulées le 28 avril à Auzet, à destination des éleveurs bovins et équins. Et le 30 avril, la formation s'est déroulée à Barles auprès des éleveurs ovins.

Les formations ont concernées :

- à Auzet : 11 éleveurs
- à Barles : 12 éleveurs



Illustration 2: Eleveurs en formation MAEC à Barles le 30/04/2025

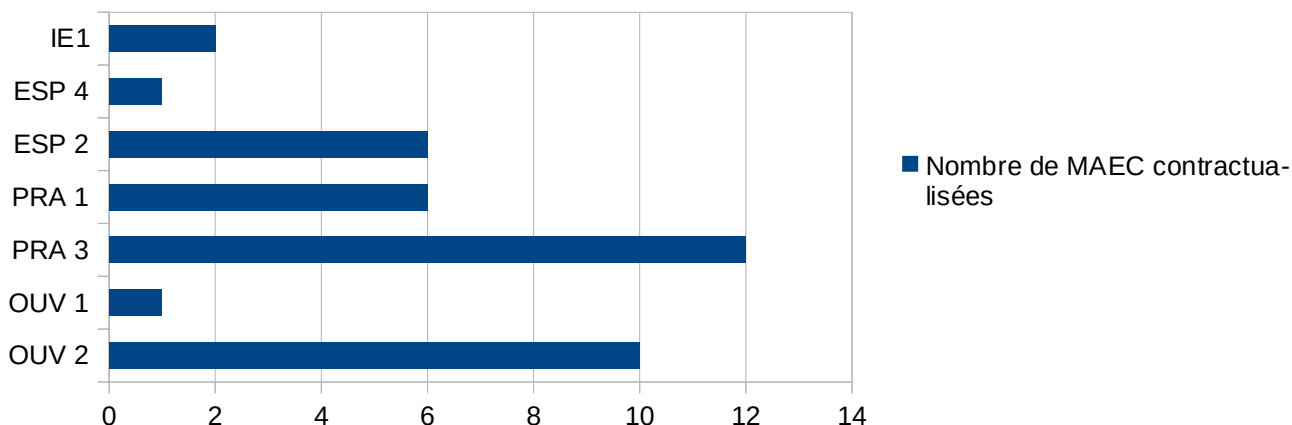
Perspectives 2026

- poursuivre le bilan à mi-parcours à l'occasion de rencontres des éleveurs en vue d'évaluer les réussites, difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des MAEC.
- Ces rencontres seront l'occasion d'informer du déploiement de la démarche Natur'Adapt sur le territoire. Certains exploitants pourraient être des ressources à consulter pour le diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité.
- Les suivis de l'impact des MAEC :
 - Auzet : le débroussaillage de la myrtille et de la potentille blanche
 - Auzet : le suivis du retard de pâturage sur le Tétrasyre
- monter et organiser une formation ou une journée technique à destination des éleveurs de plusieurs territoires sur la biodiversité ou le sylvopastoralisme ou la sensibilisation à l'adaptation au changement climatique.

2.2.3. Synthèse sur la signature des MAEC

Le graphique ci-après présente les MAEC contractualisées entre 2023 et 2024.

Nombre de MAEC contractualisées



18,4 jours, soit 18,4% du temps de travail ont été consacrés sur l'année 2025 à l'animation des MAEC sur le site Natura 2000, en particulier sur la tenue de deux formations à destination des éleveurs.

2.3. Animation de la charte Natura 2000

Aucune action de promotion et/ou d'animation à la charte (adoptée lors du Copil du 22 juillet 2014) n'a été engagée en 2025.

La charte est consultable sur le site internet : <https://massif-des-monges.n2000.fr/participez/charte-natura-2000-du-site-montagne-de-val-haut-clues-de-barles-clues-de-verdaches>.

Perspectives de moyen à long terme

- actualisation de la charte et mise en ligne
- information sur l'existence de la charte auprès des propriétaires

2.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

En 2025, l'animatrice a participé à plusieurs actions mises en œuvre par des structures gestionnaires des milieux naturels.

Elle a été mobilisée sur :

- le Contrat Eau et Climat du bassin versant de la Bléone porté par le SMAB,
- le diagnostic écopastoral sur le territoire d'estive du GP des Marmottes à Auzet, porté par le CERPAM
- le pâturage en forêt, porté par l'ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural des Alpes de Haute-Provence) qui anime un GIEE sur Seyne les Alpes,
- un échange sur le brûlage dirigé, porté par la DDT 04 et le CERPAM

Animation	Suivi des
-----------	-----------

	actions
Contrat Eau et Climat du bassin versant de la Bléone 2026-2030 : - porté par le SMAB - participation à l'élaboration du programme d'actions et à la stratégie de communication : 5 rencontre de demie journées - 26,5h	
Diagnostic pastoral sur l'estive d'Auzet : - application d'un arrêté préfectoral du 11 janvier 2018, relatif aux prescriptions spécifiques du projet d'aménagement de l'estive et de réfection de captage en vue de l'abreuvement du troupeau en lien avec la préservation des habitats naturels et de la qualité des eaux du ravin du Négron et de la Grave des Planes, affluents du torrent de la Grave situés dans le bassin versant du Bès et de la Bléone - porté par le CERPAM, financé par le Département, la Région et l'AFP - 1 rencontre avec le CERPAM et l'AFP pour établir le cahier des charge du diagnostic - 1 sortie en estive avant la montée du troupeau, avec la pastoraliste - 27,5 h	
Le sylvopastoralisme - au sein d'un GIEE - accompagné par l'ADEAR 04 - participation à la formation sur le sylvopastoralisme en vue de poser les bases d'un dialogue technique et durable entre élevage et forêt : 2 jours - échanges physiques et téléphoniques avec l'ONF, l'ADEAR et les éleveurs - recherche de synergie avec l'association agroforesterie, en particulier sur la formation des paysans à l'entretien des trognes, arbres à haute valeur patrimoniale du fait de la présence de cavités, pouvant accueillir des chiroptères	
Le brûlage dirigé, porté par la DDT 04 et le CERPAM : préparation de l'échange et visioconférence le 28/11/25 : 2 h	

Perspectives 2026 et jusqu'en 2030

- mise en œuvre du contrat eau et climat du bassin versant de la Bléone : participation aux animations en partenariat avec les associations, le SMAB
- participation aux événements à dimension nationale comme la fête de la nature, la fête de la rivière, ou à l'échelle de l'agglomération P2A avec le festival Inventerterre.
- suivi de la réalisation du diagnostic pastoral sur l'estive d'Auzet et de l'intégration de la prise en compte du changement climatique dans les prescriptions.
- participation à la restitution du diagnostic pastoral aux exploitants
- suivi du programme sur le sylvopastoralisme dans les Pyrénées

Le temps de travail employé à ces actions a été de 13,1 jours, soit 11 % du temps total sur 2025.

2.5. Animation foncière

Aucune animation foncière n'a été réalisée : pas de besoin identifié à ce jour.

3. Évaluation des incidences des projets

L'animatrice fait le porté à connaissance des enjeux de préservation, sur les espèces, habitats présents impactés par des projets, des aménagements, des programmes ou plans de politiques publiques.

Dans le cas d'un projet non soumis à évaluation des incidences Natura 2000, une visite sur site et un compte rendu de visite est réalisé et transmis à la structure porteuse.

Dans les cas de projets soumis à évaluation des incidences, l'animatrice effectue une visite de terrain, un compte rendu et peut accompagner la structure porteuse du projet dans la rédaction du formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 instruit par la DDT et proposer des mesures de réduction, évitement, des impacts sur les habitats et les espèces.

Pour mémoire, la démarche et la liste des projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000 est présent en annexe 3 du présent document.

Projet-aménagement-programme	porteur	commune-territoire	Aménageur ou maître d'ouvrage/activité impactante	Actions de l'animatrice	Temps passé (h)
Pâturage en forêt	GIEE (Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental) de Seyne	Seyne les alpes	Éleveurs bovins de Seyne+commune de seyne	Échanges téléphoniques avec l'animatrice de l'ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) chargée d'animer le GIEE Échange téléphonique avec le cheffe d'unité de Seyne ONF	3,5
Construction d'une cabane pastorale Restauration et création d'une piste pastorale restauration d'un captage d'eau et création d'une zone d'abreuvement du troupeau	Commune de Selonnet	Selonnet	CERPAM	Échanges physiques avec le CERPAM Porter à connaissance des enjeux au CERPAM et recommandations pour éviter, réduire les impacts Visite sur place : matérialisation de la piste selon un tracé le moins impactant sur les pelouses alpines	13
Essartement et enrochement dans le Bès à Verdaches en vue de restaurer le lit du cours d'eau et protéger une antenne de téléphonie	SMAB	Verdaches	?	Porter à connaissance des enjeux et recommandations pour atténuer les impacts	2
Réalisation d'un impluvium	GP gaou Garnier	Barles	Accompagné par le CERPAM	Visite sur le terrain pour la restitution des travaux vérification de la conformité des travaux avec le département, la commune, le CERPAM et le prestataires les travaux sont conformes au cahier des charge et respectent des	3

				recommandations faites lors du porté à connaissance	
Faisabilité d'une piste forestière en forêt privée	Avisilva	La robine sur Galabre	Avisilva	Porté à connaissance des enjeux sur les habitats et les espèces	1
Restauration des pelouses d'intérêt communautaire	Prévisionnel : Bouygues télécom	La Javie-Esclangon	À définir	Suite aux travaux d'installation d'une antenne de téléphonie, Bouygues a détruit une pelouse d'intérêt communautaire riche en orchidées. L'animatrice a entamé une demande de restauration de la pelouse auprès de Bouygues La restauration devra suivre un cahier des charges élaborer par l'animatrice. Des semences locales seront utilisées.	1
Suivi de l'évaluation des incidences Natura 2000 du par OUREA	OUREA	La javie- Esclangon	OUREA	Echanges avec le porteur de projet sur l'impact d'aménagement en lien avec le projet dans la ripisylve Échanges avec la DDT pour connaître l'état d'avancement de la procédure d'instruction de l'étude d'impact du parc	3
Suivi de l'impact des débroussaillage dans les landes à myrtilles et les landes sur les orthoptères et la dynamique de la végétation, programme Agrifaune **	Fédération régionale des chasseurs	Auzet	Thomas Savornin	Échanges avec la chargée de mission agrifaune sur les résultats des suivis des orthoptères les résultats du suivi sont dans le paragraphe 4	2

** photo ci-dessous



Illustration 3: Vue de drone : fin de chantier de débroussaillage au Marzenc, Auzet

4,1 jours, soit 3 % du temps de travail de l'animatrice ont été consacrés à la démarche d'évaluation des incidences Natura 2000 en 2025.

Perspectives :

Les actions d'évaluation des incidences Natura 2000 prévisionnelles sont transversales à l'ensemble du territoire :

- poursuivre l'ancrage territorial de l'animatrice en développant le réseau d'acteurs,
- poursuivre l'information sur cette démarche auprès des élus et autres porteurs de projet,
- poursuivre la veille de projets impactants et alerter l'Etat,
- poursuivre la veille pour une cohérence des politiques publiques avec les enjeux et objectifs de conservation

4. Les inventaires et suivis scientifiques

Les suivis scientifiques en régie ou les études sous-traitées ont occupé 3 % du temps de travail de l'animatrice.

Les suivis et les études sont de 2 types et sont décrits dans le tableau ci-dessous.

- en orange : l'amélioration des connaissances,
- en violet : suivis et/ou études opérationnels en vue d'évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces, et d'améliorer la gestion conservatoire,

Les suivis des impacts des actions de gestion sont décrits dans le paragraphe « Gestion » sauf celui réalisé par la fédération des chasseurs de PACA décrite en vert ci-dessous.



Illustration 3: Potentille blanche

	intitulé du suivi	budget	partenaires/ prestataires éventuels	objectifs du suivi/étude	description sommaire des actions réalisées	habitats/ espèces concernées	temps d'animation consacré aux suivis (heure)	conclusions principales si disponibles
Suivi par d'autres partenaires	Suivi des orthoptères et de la dynamique ligneuse suite à débroussaillage en faveur du Tétrás-lyre (retard de pâturage et MAEC débroussaillage)		Fédération régionale des chasseurs de PACA-cadre programme Agrifaune	Impact d'une MAEC débroussaillage sur les orthoptères et la dynamique ligneuse	- échanges avec la chargée de mission	Tétrás-Lyre	2	En 2025 sur UP de Lozerot, quartier de clot de bouc: 11 espèces d'orthoptères différentes ont été contactées sur l'ensemble des 2 stations la dynamique ligneuse : pas de résultats interprétables. Attendre 2026 pour l'analyse En 2026 : analyse sur les 3 ans

	intitulé du suivi		partenaires/ prestataires éventuels	objectifs du suivi/étude	description sommaire des actions réalisées	habitats/ espèces concernées	temps d'animatio n consacré aux suivis (heure)	conclusions principales si disponibles
Suivis- études en régie	Suivi de la potentille blanche et de la dynamique de la lande à airelle et myrtille suite au débroussaillage de la lande		En régie	- évaluer l'impact du débroussaillage réalisé dans le cadre d'une MAEC - suivi de la dynamique de la lande - suivi du développement du nombre d'individus de Potentielle blanche	Prévisionnel 2026 - suivi - mise à jour des données sur excell - analyse des données	- Potentille blanche		Pas réalisé en 2025 à réaliser en 2026
	Amélioration des connaissances et suivis des stations existantes		En régie, en collaboration avec le service civique du syndicat des Monges	- rechercher de nouvelles stations de sabot de Vénus - suivre l'évolution des stations existantes	Prévisionnel 2027 - encadrement du stagiaire : appui technique - réalisation des cartes des secteurs à prospector	- Sabot de Vénus (code N 2000 : 1902)		Pas réalisé en 2025 prévisionnel 2027
	Suivi de la qualité de l'eau de 2 zones humides		En régie, en collaboration avec	- répond à l'objectif 6-1 du DOCOB - évolution de la	- rencontre des étudiants - établissement du	- tourbière basse alcaline	8,5	Groupe d'étudiants 2024-2025 : Conclusion non encore

			étudiants en BUT Génie biologique	qualité de l'eau du bas marais alcalin et de la mare du Cubertin - apport de connaissances pour les discussions sur l'adaptation au changement climat climatique	cahier des charges pour les étudiants - suivi des étudiants et accompagnement de l'avancement du projet promotion 2023-2025 et 2025-2027 - suivi administratif de la convention - Protocole de suivi mis à jour : mis en œuvre en mars 2026 - en 2026 : accompagnement des étudiant sur site pour installation des suivis	(code N 2000 :7230-1)		disponible Groupe d'étudiants 2025-2026 : accompagné
	intitulé du suivi		partenaires/ prestataires éventuels	objectifs du suivi/étude	description sommaire des actions réalisées	habitats/ espèces concernées (code N 2000)	temps d'animation consacré aux suivis (heure)	conclusions principales si disponibles
Suivis-études sous traitées	Recherche de gîtes à chiroptères en bâtis publics et expertise en vue de l'amélioration de l'accueil	720 € TTC financé par Natura 2000	GEOECO (Roland Jamault)	- prospection de gîtes potentiels dans les bâtis publics - expertise pour l'amélioration de l'accueil des chiroptères	- localisation des gîtes potentiels en bâtis publics : chapelles, églises, bâtiments communaux, ponts... - prise de RDV avec les communes pour la visites des gîtes	- Grands rhinolophes (104) - Petits rhinolophes (103) - Oreillard	12,5	- en attente de la restitution par Roland Jamault des fiches sur chaque gîtes visités comprenant la localisation, la description, la qualification du gîte,

				- montages de contrats Natura 2000	potentiels par l'animatrice - visites des gîtes de l'expert et de l'animatrice	sp		l'espèce présente le nombre d'individus - les résultats seront présentés lors du COPIL du 05/02/26
	Visites de gîtes avérés et de gîtes potentiels à chiroptères dans le bâtis privés à la Robine sur Galabre	Financé par les aménités rurales : 660 € TTC	GEOECO et animatrice Natura 2000 accompagné d'élus et habitants de la Robine	- localisation des gîtes et caractérisation - accompagnement des propriétaires pour améliorer l'accueil des chiroptères	- réalisation d'un questionnaire en ligne et papier auprès de la population de La Robine - diffusion du questionnaire sur le site de la mairie, watsapp, Facebook de la mairie, dans les boîtes aux lettres des habitants - visites de 3 gîtes en bâtis privés, secteur de Lambert, le village - collecte de contacts de propriétaires accueillant des chiroptères à l'occasion de l'animation grand public du 20/09/2026	Petits rhinolophes	11,5	

Illustrations des gîtes en bâtis publics et privés







Trace de guano sous volet



Les suivis annuels non réalisés

- Le suivi de la potentille blanche n'a pas été réalisé en 2025.
- Les suivis annuels des gîtes de reproduction (photos ci contre) du Petit et Grand rhinolophe n'ont pas été réalisés car les propriétaires n'ont pas donné suites aux demandes de RV de l'animatrice



L'animatrice a commencé à se former à l'utilisation des logiciels de VIGIE chiro, développé par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Ces logiciels analysent les sons enregistrés avec des enregistreurs à ultrason pour identifier les chiroptères.

L'enregistreur à ultrason, le Passive recorder a été monté en 2024 (se référer au bilan 2024) par l'animatrice. Il est utilisé pour enregistrer des chiroptères et les identifier. L'appropriation et la bonne utilisation des logiciels de Vigie

chiro nécessitent encore beaucoup de temps prévisionnel en 2026.

Perspectives :

L'ensemble des gîtes potentiels et avérés, inventoriés en 2025 seront suivis chaque année si la contrainte d'accessibilité du gîte est levée et les propriétaires mobilisés.

- suivi de la potentille blanche

La mission de suivis et d'étude a occupé 3,3 jours de l'animatrice.

5. Information, communication, sensibilisation

Le tableau ci-après synthétise les actions d'animation destinées au grand public, scolaires et professionnels.

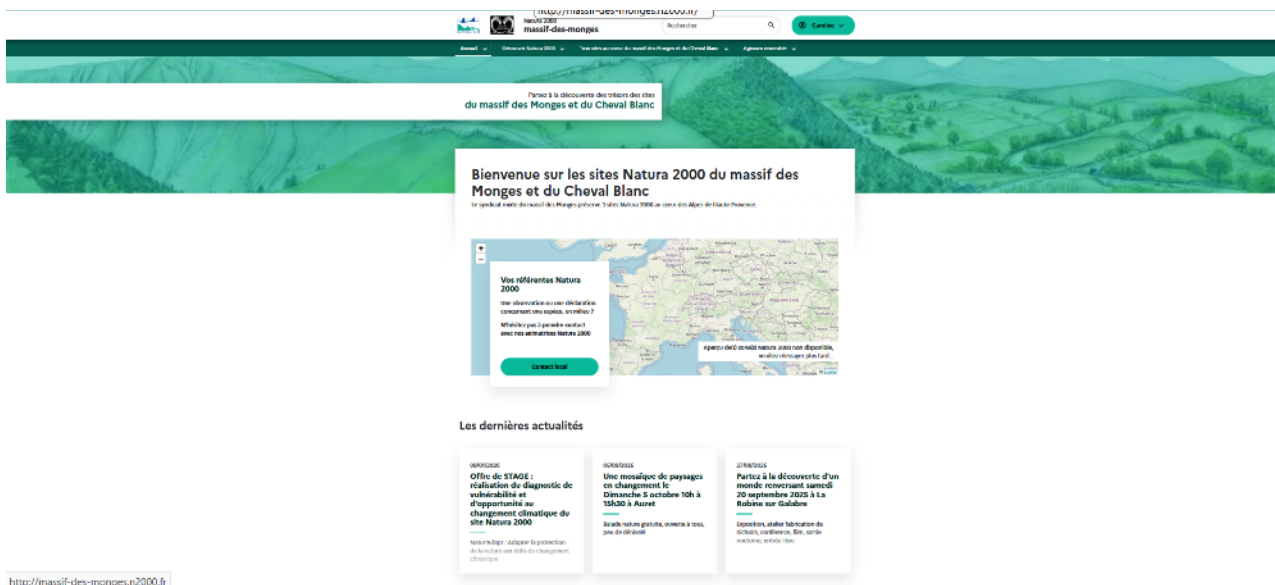
Ils sont détaillés dans les paragraphes ci-après.

	Chiffres clés
Nombre d'animation	8
Temps dédié d'animation	26,28
Nombre de personnes sensibilisées	190

5.1. Les outils de communication : le site internet

Le site internet a pour **objectif** de présenter Natura 2000 et sa démarche, les actions et l'actualité des 3 sites portés par le syndicat des Monges :

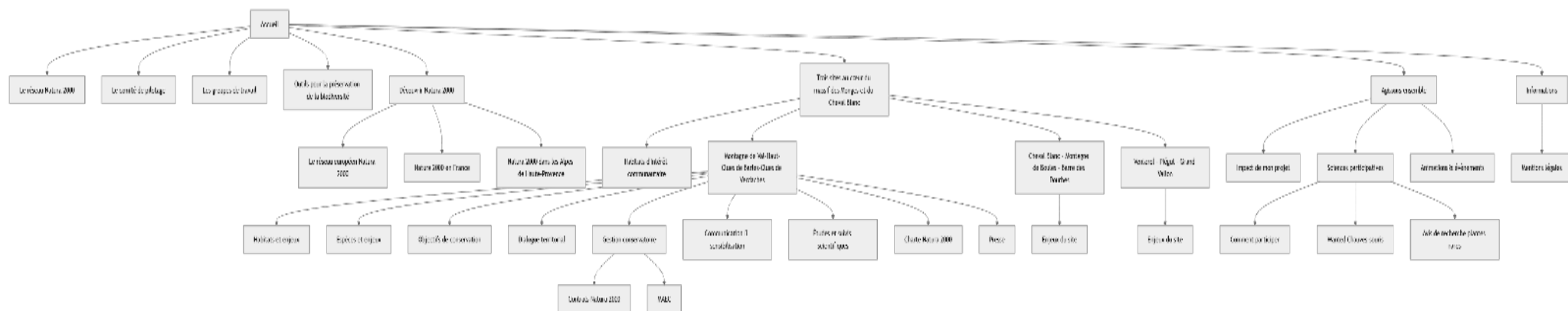
- Montagne Val-Haut- Clues de Barles- Clue de Verdaches
- Cheval blanc- Montagne de Boules- Barre des Dourbes
- Venterol- Piégut- Grand Vallon



Contenu :

L'arborescence ci dessous permet de présenter :

- la démarche Natura 2000
- les sites Natura 2000 et les DOCOB
- la vie du site à travers des articles sur des évènements, des animations, la gestion mise en œuvre...
- les formes de participation du grand public aux évènements, programmes de sciences participatives...



Public visé : grand public

Diffusion : large + le site internet apparaît sur tous les documents de communication créés : affiche, flyers des animations, signature mail, présentation lors des COPIL.

Référencement : bon référencement sur tout le moteur de recherche « site Natura 2000 Monges »

Les tâches de l'animatrice :

- réunion de travail avec 2 autres sites Natura 2000 portés par le syndicat mixte du massif des Monges en vue de créer l'arborescence (ci-dessous)
- recréer l'arborescence du site Internet
- actualiser les rubriques et les pages.

Perspectives :

L'animatrice poursuivra la mise en ligne des actualités, d'articles de présentation des actions d'animation sur le site, la mise en ligne des synthèses des études réalisées sur les sites.

Le travail sur l'arborescence du site, les rédactions d'articles et sous articles et leurs mises en ligne ont occupé 6,7 jours d'animatrice. Par la suite, le temps passé sur le site internet ne devrait pas être autant important qu'en 2025 puisque l'arborescence est construite et les onglets quasiment complets.

5.2. Organisation de réunions d'information ou de manifestations auprès du grand public, des scolaires, des professionnels

5.2.1. À destination du grand public

5.2.1.1. Animation « des chauves-souris et des hommes » partez à la découverte d'un monde renversant



Des chauves-souris et des hommes
Partez à la découverte d'un monde renversant

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025
à la salle des fêtes
La Robine-sur-Galabre
14h-22h

Voligeuses nocturnes du Massif des Monges et du Cheval Blanc
Exposition
Atelier de fabrication d'un nichoir
Conférence, Film
Sortie nocturne
"A la découverte d'un monde renversant"

PROGRAMME

- 14h** Atelier de fabrication de nichoirs à chauves-souris animé par des bénévoles de la Robine-sur-Galabre
Goûter offert aux enfants par le bistrot "les mets du Galabre"
- 17h30** "Des chauves-souris et des hommes"
Conférence et film, entrée libre
Ces mammifères nocturnes nous emmènent dans un monde étonnant où squatter nos toits, élever ses jeunes dans nos greniers, hiberner dans nos caves rend la cohabitation parfois difficile.
- 20h** **Sortie nocturne**
« A la découverte d'un monde renversant »
Transformés en scientifiques, équipés d'enregistreurs ultra-sonores et d'une vision nocturne oléogène, partons à la recherche de ces élégantes voligeuses et découvrons leur domaine vital, étroitement lié à celui des hommes.

N'oubliez pas votre lampe de poche!

Renseignements et inscriptions :
demonstrations pour l'atelier et souhaite
projet la soirée
06 24 18 37 25
caroline.souty@rendjagmail.com
<https://massif-des-monges2025.fr/>

la Robine SUR GALABRE

Objectif principal: sensibiliser le grand public, en particulier un public familial, à la fragilité des chauves-souris et à l'importance de leur préservation au sein des bâtis humains.

Objectif secondaire : récolter des contacts de propriétaires intéressés pour cohabiter avec ces espèces en vue de visiter les gîtes avérés ou potentiels et de les expertiser.

Date : samedi 20 septembre 2025

Lieu : dans le village et dans la salle des fêtes de la Robine sur

Galabre

Publics visés : élus et habitants de et le grand public

Financements : par la commune avec la dotation biodiversité (ou aménités rurale)

Tâches de l'animatrice:

- participation à des réunions de travail avec la commune
- réalisation des outils de communication : flyers et affiche
- diffusion de 50 flyers à la sortie des écoles de Digne et 10 affiches
- diffusion du flyer via le réseau local et Natura 2000 ; sur le site internet
- organisation de la diffusion de 100 flyers et 10 affiches par la commune

Le programme inscrit au verso du flyer a attiré les familles de la Robine et quelques familles de Digne.

Bilan :



- 15 personnes ont participé à l'atelier nichoir
- 20 personnes ont suivi la conférence animée par Roland Jamault de GEOECO (photo ci-dessus) et au film « une vie de grand Rhinolophe » de Tanguy Stoecklé
- 20 personnes ont entendu et vu les chauves-souris lors de la sortie nocturne
- l'exposition « voltigeuses nocturnes du massif des Monges et du cheval Blanc » a été vu et appréciée par 40 personnes sur l'ensemble de la journée.
- bilan de la journée et soirée très positif
- Récolte de 6 contacts de propriétaires accueillant des Chauves-souris. Ces gîtes seront visités avec Roland Jamault au cours de l'année 2026.

La montage de cette animation, la mobilisation de la commune, sa préparation, l'organisation et l'animation a occupée 7,3 jours de l'animatrice.

5.2.1.2. Festival Inventerre à destination du grand public



Objectifs : sensibiliser à l'évolution des paysages en lien avec le changement climatique et approcher la biodiversité des forêts anciennes et des milieux ouverts façonnés par l'homme.

date : 05/10/2025

lieu : Charrui, commune d'Auzet.

Public : grand public

Tâches de l'animatrice :

- réalisé le visuel ci-contre pour informer de l'évènement
- diffusé auprès de ses réseaux l'information, en particulier par mail, sur le site internet Natura 2000
- organisé l'intervention de l'animateur nature de la Fontaine de l'ours et coordonner l'animation auprès de P2A
- enregistrer les inscriptions

Bilan

- 19 personnes présentes et 4 personnes refusées
- les retours des participants sont positifs.

5.2.2. A destination des scolaires

5.2.2.1. Le 10ème festival Inventerre

Objectifs : sensibilisation des scolaires à la biodiversité des forêts, en particulier celle liée aux micros- habitats.

Cette animation aborde aussi la biodiversité de milieux ouverts, en lien avec les pratiques et le bâti humain et les espèces qui l'utilisent, comme les Petits Rhinolophes.

date : 02/10/2025

lieu : Charrui, commune d'Auzet.

Public : scolaires

Tâches de l'animatrice :

- promotion aux écoles
- monter l'animation avec la fontaine de l'ours à l'occasion de 2 échanges
- a fait le lien entre Nicolas Maurel de P2A et la fontaine de l'ours pour la prestation de la fontaine de l'ours

Bilan

- 16 enfants de CM2, accompagnés de 3 adultes de l'école de Seyne ont bénéficié de cette animation.
- l'animation a été appréciée par les élèves et leur enseignant



5.2.2.2. les autres interventions auprès des scolaires, de stagiaires de la formation professionnelle

a) sur le thème du Tétrás-lyre auprès des 1ere STAV, bac technologique de Carmejane

Objectifs : Sensibilisation des futurs professionnels de l'agriculture de l'impact des pratiques agricoles et pastorales sur la biodiversité, en particulier sur le Tétrás-Lyre.

date : 25/05/2025

lieu : estive d'Auzet

Programme :

- dans le cadre de leur programme d'aménagement du territoire
- présentation de Natura 2000 et des MAEC : en salle à la mairie d'Auzet

Public : 1ere STAV de Carmejane

Tâches de l'animatrice :

- organisation de l'intervention
- réalisation du diaporama
- visite de l'arboretum du Cubertin
- rencontre avec Roger Isoard : échanges sur les activités humaines sur la commune d'Auzet, la biodiversité, la mare du Cubertin.

Bilan

- 25 élèves et 2 enseignants
- l'animation a été appréciée par les élèves et leurs enseignants

b) sur le thème des MAEC et de la petite faune de montagne, à destination des stagiaires de la formation professionnelle bergers-vachers, Carmejane

Objectifs : sensibiliser les futurs bergers à la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de garde et à travers les cahiers des charges des MAEC

Date 04/06/2025

lieu : estive d'Auzet

public : 5 stagiaires de la formation professionnelle et la professeur

- en collaboration avec la fédération départementale et régionale des chasseurs



- la fédération des chasseurs a abordé la petite faune de montagne, en particulier le Lagopède le Tétraz-Lyre, de la Gélinotte

Tâches de l'animatrice :

- préparation de l'intervention
- échanges pour la coordination de l'intervention avec la fédération régionale des chasseurs
- tenue de l'intervention : le rôle des genets et son écologie liée aux prairies de fauche, les cahiers des charges des MAEC, les leviers d'amélioration des pratiques pastorales, les pratiques de traitement vermicide des troupeaux et des pattes des animaux
- **Bilan** : échanges fructueux avec les stagiaires, à renouveler

Ces deux interventions ont nécessité 6,86 jours de travail d'évaluation des besoins avec les enseignants, de préparation et de tenue.

c) Sortie sur les pâturages de Négren avec l'école de Seyne

Objectif : découvrir la biodiversité des prairies d'alpage en expérimentant des méthodes d'inventaire

et sensibilisation aux interactions entre activités pastorales et biodiversité

date : 22 mai 2025.

Lieu : pâturages de Négren, Auzet

Public :

- 21 élèves et 2 accompagnants enseignant et parent
- classe de CM-CM2 de l'école de Seyne

Bilan :

- animation toujours aussi riche.
- toujours des difficultés à expérimenter les 3 techniques de récolte et d'inventaire : transect, quadrats et filet japonais par manque de temps



d) expérimentation d'une balade « à la recherche de gîtes à chauves-souris » dans le village de Thoard



Objectifs :

Le but de cette expérimentation était d'évaluer l'intérêt des élèves à rechercher des gîtes potentiels à chauves-souris et des éléments du paysages favorables au domaine vital des chauves-souris

Dates : les 2 et 3 octobre

Lieu : Thoard

Public :

- exposition : école élémentaire, soit 59 enfants
- présentation au foyer le vendredi 3 octobre : CP/Ce1 : 17 ; CE2 Cm1 Cm2 : 20, soit un total de 37 enfants

Tâches de l'animatrice :

- a installer l'exposition « voltigeuses nocturnes du Massif des Monges et du cheval blanc »
- est intervenu pour présenter le diaporama
- a choisi l'itinéraire au cours duquel, les élèves devaient trouver un arbre à micro-habitat, une route de vol et zone de chasse (la ripisylves), des caves et greniers plus ou moins accessibles et favorables comme gîtes à chauves-souris, et enfin arrêt sur un paysage en mosaïque formé de haies d'arbres et de prairies
- a animé la lecture de paysage en vue d'identifier les routes de vol des chauves-souris
- a été soutenu, accompagnée par l'agent de la commune en charge de la médiathèque de Thoard. L'agent a aussi organisé cette intervention

Bilan :

- les élèves sont très intéressés par les chauves-souris et leur écologie
- les élèves apprécient être des experts chiroptérologues
- expérimentation à exporter sur le territoire du site Natura 2000

Ces deux dernières animations ont occupé 2,64 jours en vue de promouvoir la sortie auprès des établissements, monter les animation et leurs tenues.

5.2.3. A destination des professionnels



Objectifs : informer sur le biodiversité et sur les enjeux des travaux en régie sur les dépendances vertes et bleues et sur la gestion des espèces végétales exotiques envahissantes

date : 04/04/2025

Lieu : centre d'intervention de Digne et RD 900 A entre la Robine et Verdaches

Tâches de l'animatrice

- évaluer les besoins d'information et a pris connaissance des travaux en régie auprès de la directrice
- créer un diaporama pour présenter la biodiversité en lien avec les travaux en

régie,

- animer la présentation et favoriser les échanges entre pairs et discuter sur comment améliorer les pratiques
- préparer la visite sur site et identifier les désordres afin de les illustrer sur le terrain.

Bilan

- 9 agents du centre d'intervention de Digne et de Barcelonnette
- évolution des perceptions des agents sur les arbres à traiter

Perspectives

- Poursuivre la sensibilisation des agents des routes au-delà du territoire du site Natura 2000 à travers l'utilisation du diaporama existant.
- conforter le partenariat avec les agents des routes pour la gestion des EVEC
- L'aménagement de la cabane de cantonnier de Verdaches et Barles



2,85 jours ont été nécessaires pour cette action d'information-sensibilisation des agents des routes

5.2.4. les autres actions et des perspectives d'action

Réflexion sur fête de la nature : potentialité, idées d'animation...

L'animatrice a passé 1,42 jours pour imaginer des animations potentielles pour la fête de la nature. Quelques idées ont émergé, en lien avec les milieux humides :

- les choix du thème et de l'outil d'animation a pour objectif de créer un moment de dialogue et d'échanges et ainsi renforcer le lien entre les élus, les citoyens, les gestionnaires, naturalistes
- la causerie champêtre autour de la mare du Cubertin, du bas marais alcalin a été imaginée

Perspectives :

Cette idée d'animation pourra être proposée lors de la fête de la nature.

5.3. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Le contrat eau et climat du bassin versant de la Bléone

L'animatrice a participé sur 1 jour à la construction de la stratégie de communication et de sensibilisation du futur Contrat Eau et Climat 2026-2030, porté par le SMAB. Les associations FNE 04, CPIE de haute Provence, fédération de pêche....étaient également présents.

L'animatrice a proposer d'inscrire à la stratégie une action pour la création d'un sentier découverte sur le hameau d'Esclangon.

Perspectives :

L'animatrice a rebondi sur la volonté de l'élue d'Esclangon, commune de la Javie, de monter un projet : « Géologie contemplative et pédagogique en vallée du Bès ». L'animatrice a été consultée et sollicitée pour accompagner au montage du projet. Elle a complété le projet en vue de répondre aux objectifs de conservation des habitats et des espèces, prévues dans le prochain DOCOB tome 2 actualisé, en particulier sur les milieux humides.

Cette volonté municipale, associée aux enjeux du territoire, compilé avec les objectifs du contrats Eau et Climat 2026-2023, a amené l'animatrice a proposer une action, portée par le syndicat mixte du Massif des Monges, « étude de préfiguration d'un sentier de découverte autour du hameau d'Esclangon et du Bès sur la commune de la Javie ».

L'animatrice a axé son temps de travail en 2025 sur la mission de communication, sensibilisation, événementiels à destination des scolaires, du grand public et des professionnels puisque les financements nécessaires au fonctionnement du site, les déplacements, les mises en œuvre d'études et d'animation avec prestataires n'étaient pas disponibles du fait du retard du versement de l'aide par la Région.

Ainsi, 26,28 jours ont été nécessaires pour répondre à cette mission.

5.4. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

La mission vie du réseau Natura 2000 concerne les actions de l'animatrice suivantes :

- réunions de l'équipe Natura 2000 au sein du syndicat des Monges en vue d'améliorer le fonctionnement et définir la communication au sein du syndicat
- s'informer de retours d'expérience auprès des chargés de mission Natura 2000 au niveau régional sur des thématiques diverses...et vice-et versa
- répondre à des questionnaires d'évaluation de besoins
- rechercher des synergies d'action entre des chargées de mission. L'animatrice se rapproche souvent de la chargée de mission de l'Asse
- participer à la journée des animateurs-trices Natura 2000, organisée par la Région

Deux de ces actions sont développées ci-dessous.

5.4.1. Mieux impliquer les élus

- questionnaire en ligne : « Questionnaire sur l'accompagnement des élus Natura 2000 »
- animé par l'inter réseau Natura 2000 et territoire, issu de la fédération des parcs naturels régionaux de France
- objectif du questionnaire : Identifier les besoins des structures et des élus afin de proposer des pistes de travail et d'accompagnement adaptées dans le cadre de la future stratégie nationale.
- l'animatrice a répondu au questionnaire en vue de recenser les initiatives existantes à différentes échelles (nationale, régionale, locale) sur 4 volets : mise en réseau, communication, formation, ancrage territorial ;
- l'intérêt pour le site : intégrer des actions de communication et d'animation du site Natura 2000 dans le DOCOB issues de la stratégie nationale d'accompagnement des élus Natura 2000.
- en attente des résultats du cabinet de conseil Auxilia

Perspective : diffusion de la stratégie nationale

L'animatrice a questionné l'inter-réseau pour connaître l'avancement de la stratégie afin de la présenter lors du COPIL. Elle devrait être finalisée fin février. Un retour à l'ensemble du COPIL sera réalisé dès sa réception.

5.4.2. La journée des animateurs-trices du 04



- **nom de l'évènement** : journée des animateurs-trices le, organisée par la Région.
- la **date et le lieu** : 19/03/2025
 - **le rôle de l'animateur du site dans cet évènement** : participation
- le **public présent** : les chargé(e)s de mission Natura 2000

- **l'intérêt pour le site** : l'animatrice a mis à jour ses connaissances sur les OLD, sur les Aménités rurales, sur la base de donnée Gîte Chiro, les ORE ; s'inspire des RETEX COPIL et de la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 en faveur de l'accueil des chauves-souris pour l'application sur le site,

2,3 jours ont été nécessaires pour participer au réseau Natura 2000 départemental et régional.

5.4.3. Les formations et auto-formations

L'animatrice a pu bénéficier de 10,6 jours de formation et ou d'ateliers techniques :

- formation **Natur'Adapt**, session 2, sous forme de COOC du lundi 13 octobre 2025 au vendredi 19 décembre 2025 et dura 10 semaines. Soutenue par l'OFB,
- le jeudi 13 novembre : demi-journée de professionnalisation sur le thème de « **La qualité de l'eau en milieu naturel** ».

Cet événement est organisé par le GRAINE PACA. IL est offert par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

- le 27/03/2025 à la journée d'échanges techniques organisée par la Région sur **l'IBP** (Indice de Biodiversité Potentielle)

Journée organisée par la Région. Elle a été animée par le CNPF et s'est déroulée en forêt domaniale du Bès.

- autoformation à l'identification d'espèces de chiroptères via des enregistrements avec le dispositif Vigie chiro.

Les formations et autoformation permettent la montée en compétence de l'animatrice.

6. Veille à la cohérence des politiques publiques

Cette mission vise à décrire l'ensemble des contributions de l'animatrice à d'autres programmations ou interventions de l'État, des collectivités, des partenaires socio-économiques sur le site.

	Chiffres clés
Nombre de réunions	4
Temps dédié (heures)	15,5

Les actions concernées par cette mission sont décrites dans le paragraphe 2.4 sur la gestion avec d'autres outils financiers. On peut citer :

- la participation de l'animatrice au programme agrifaune, porté par la fédération régionale des chasseurs, soit 2h
- la participation de l'animatrice au GIEE de Seyne animé par l'ADEAR, soit 3,5h
- la participation de l'animatrice au contrat eau et climat du bassin versant de la Bléone 2026-2030 (voir détail paragraphe 5.3)

L'animatrice a également participé à :

- un Comité technique forêt et chiroptères et une journée technique agriculture et chiroptères, portés par le GCP le 17/03/25. Ce sont des actions déclinées du PRA chiroptères.

A cette occasion, l'animatrice s'inspire des retours d'expérience en vue de mettre en œuvre des contrats de gestion.

- un webinaire chauves-souris et coronavirus, le 14/11/25,

Les informations apportées au cours du webinaire aident à renseigner et rassurer les citoyens qui cohabitent avec les chauves-souris.

Perspectives :

Ces programmes se poursuivront en 2026 et se relient à la démarche Natur'Adapt que l'animatrice va mettre en œuvre en 2026.

Les perspectives connues sont inscrites dans le programme d'actions du contrat Eau et Climat 2026-2023 porté par le SMAB.

Elles sont listées dans les tableaux 1 et 2 de l'année sur la gestion avec d'autres outils financiers.

7. Gouvernance du site, gestion administrative et financière

Cette mission comprend l'organisation du COPIL, la réalisation et la rédaction des documents préparatoires aux réunions et leur diffusion, la rédaction du bilan d'activité et de la réunion de cadrage préalable à l'animation (RCPA), la vie du réseau Natura 2000.

	Chiffres clés
Nombre de rencontres	2
Nombre de personnes concernées	21
Temps dédié (jours)	11,9

7.1. organisation de la Gouvernance du site

7.1.1. organisation de réunion de comité de pilotage

La préparation du COPIL du la tenue du COPIL, la diffusion du compte rendu et des documents associés ont impacté cette deuxième année de la convention en cours.

date du COPIL : 31/01/2025,

lieu : salle des fêtes de Barles

principaux points à l'ordre du jour :



- « infrastructure agro-écologique » : une mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) , illustrée sur le terrain
- COPIL du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) Massif des Monges- vallée de l'Asse, décliné sur le site Natura 2000
- bilan de l'activité du site Natura 2000 sur la période 2023-2024 et synthèse sur 2022-2024
- Bilan des actions sur la convention d'animation 2022-2024

Présents : 21 personnes

principales décisions influant sur l'animation du Docob :

- organisation d'un animation sur la commune de la robine sur Galabre financée avec les aménités rurales
- organisation d'une intervention auprès des agents des routes pour informer de la biodiversité présente et des enjeux avec les travaux en régie.
- organisation d'une intervention auprès des stagiaires de la formation professionnelle bergers-vachers
- poursuite du partenariat avec l'université d'Aix Marseille dans le cadre de projet tutoré
- organisation d'une information commune au bassin versant de la Bléone sur l'utilisation des aménités rurales
- validation de la mise en oeuvre de l'actualisation du DOCOB partie 2 sur les milieux humides et les les habitats agropastoraux

temps d'animation consacré à la préparation, l'animation et le compte-rendu : 8,8 jours

7.1.2. Animation des groupes de travail

Les groupes de travail thématiques en vue de l'actualisation du DOCOB pour les habitats agropastoraux, initialement prévus en 2025 ont été reportés en 2026 du fait du manque d'éléments de réflexion.

Le détail du report est précisé dans le paragraphe 7.2. Gouvernance : actualisation du DOCOB, vers une nouvelle démarche : Natur'Adapt

7.1.3 Réunions ou rencontres avec les services de l'État et la Région

Une réunion de cadrage préalable à l'animation (RCPA) annuelle est demandée par la Région et implique de compléter le tableau RCPA. Ce tableau RCPA est un outil intéressant de suivi d'action mais il est très chronophage de le remplir.

14 heures ont été nécessaires pour le renseigner et le mettre en forme.

Perspectives :

- optimisation de la planification des actions prévisionnelles : réalisation d'un calendrier.

Hiérarchiser les actions, planifier les actions et son plan de charge afin d'avancer sereinement dans l'animation du site, tout en prenant en compte les contraintes d'agenda de programmes annexes et les contraintes financières...

- optimisation de l'utilisation du tableau RCPA

Le temps imparti pour cette action est de 11,9 jours.

7.2. Gestion administrative et financière

Cette mission comprend :

- la réponse à l'appel à projet animation Natura 2000 et son suivi administratif
- la promotion de la dotation biodiversité
- le suivi du budget sur le site Natura 2000
- les demandes de devis, les achats,
- les formations et les auto-formations,
- les veilles, les points avec le Président du syndicat des Monges et autres actions diverses comme l'archivage, les dépannages informatiques et maintenance du PC.

7.2.1. L'appel à Projet animation Natura 2000

Le syndicat des Monges a répondu au 2ème Appel à projets 2024 « Animation Natura 2000 ».

La demande d'aide s'effectue désormais de manière dématérialisée via la plateforme Euro-pac.

L'animatrice a déposé les pièces fin 2024 sur Europarc. L'instruction des dossiers de cet AAP par la Région a débuté en juillet 2025. L'animatrice a suivi l'instruction en juillet 2025 et a répondu aux dépôt des pièces manquantes ou non conformes.

Les conventions d'animation sont arrivées pour la signature à la fin du 2d semestre 2025. Le site Natura 2000 a malgré tout été animé sans financement.

7.2.2. Promotion de la dotation biodiversité

La promotion de la dotation biodiversité auprès des communes du site a été abordée lors du COPIL 2025.

La synergie entre les territoires du bassin versant de la Bléone et du site Natura 2000 a été recherchée. Ainsi, des échanges avec Ophélie Cussac, chargée de mission Natura 2000 sur le site de l'Asse ont abouti à la rédaction et la diffusion d'un courrier d'information sur la dotation biodiversité. Le courrier informe sur le dotation et propose un accompagnement des communes par les chargées de mission sur leurs territoires respectifs.

L'impression et l'envoi des courriers ont été pris en charge par le SMAB.

Cette mission gestion administrative et financière a nécessité 3,2 jours de temps d'animation.

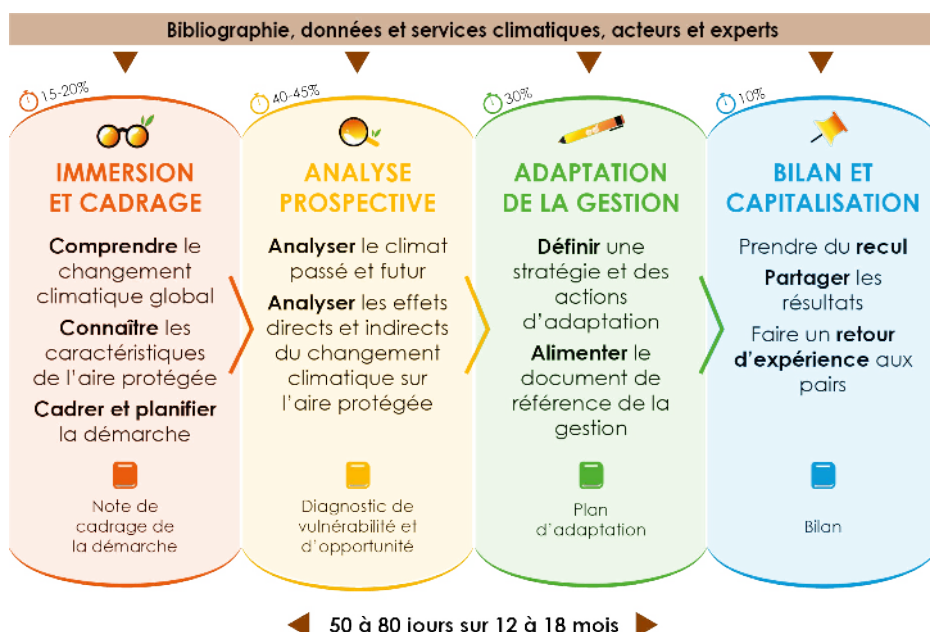
7.3. Compléments ou mise à jour du DOCOB : vers une démarche d'adaptation : Natur'Adapt

7.3.1. Historique de l'actualisation du DOCOB

- 2022 : validation du tome 2 du DOCOB actualisé, sur les habitats forestiers, les espèces de chiroptères anthropophiles.
- COPIL 2025 : validation par le COPIL de mettre en œuvre l'actualisation du DOCOB, partie 2 sur les habitats agropastoraux et les milieux humides,
- prévisionnel 2025 : réunions des groupes de travail
- prévisionnel 2025 : réalisation des études pour évaluer l'état de conservation des habitats agropastoraux et le suivi du bas marais alcalin. Etudes complémentaires validées par la Région et financées dans le cadre de l'animation 2025-2027.
- prévisionnel 2025 : diagnostic pastoral sur l'estive d'Auzet
- réalisé 2025 : pas d'études complémentaires ni de résultats du diagnostic pastoral
- octobre 2025-janvier 2026 : formation à la démarche Natur'Adapt
- 05/02/2026 : présentation de la démarche Natur'Adapt au COPIL et décision du COPIL de mettre en œuvre la démarche Natur'adapt

La démarche Natur'Adapt a été choisie pour mobiliser les acteurs du territoire et définir la stratégie d'adaptation à intégrer dans le DOCOB tome 2, partie 2 (ou stratégie-plan d'action) du site Natura 2000 « montagne de Val-Haut- Clues de Barles- Clues de Verdaches ».

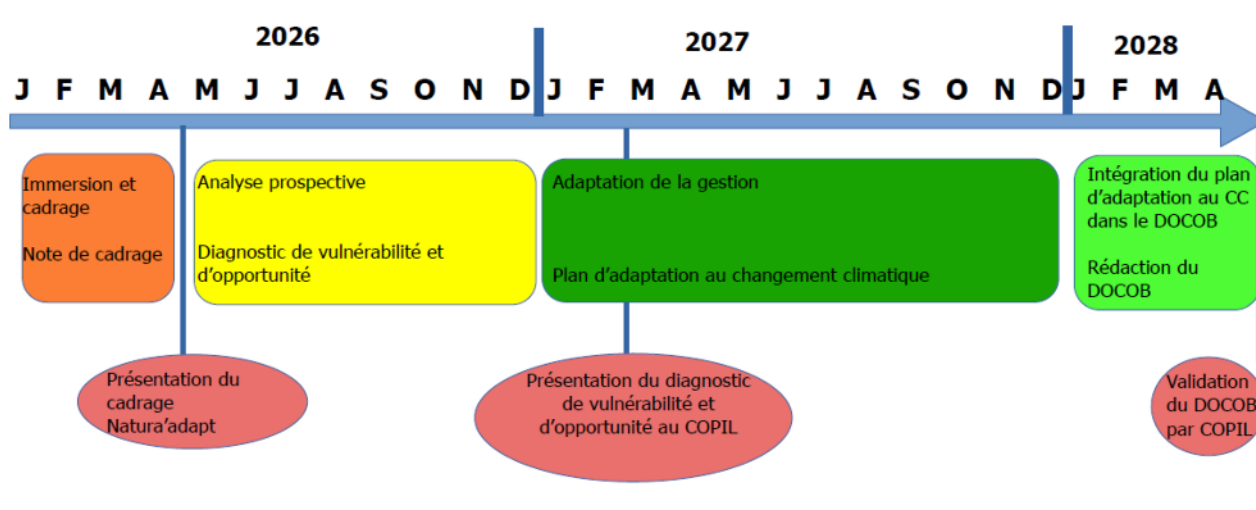
7.3.2. Les phases de la démarche¹



¹ COUDURIER C. et al., 2023. Démarche d'adaptation au changement climatique Natur'Adapt – Guide méthodologique d'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité et d'un plan d'adaptation à l'échelle d'une aire protégée. LIFE Natur'Adapt – Réserves Naturelles de France. 70 p.

7.3.3. Calendrier général de la démarche Natur'Adapt

Le calendrier proposé pour la mise en œuvre de la démarche se base sur les disponibilités de la chargée de mission, tout en prenant en compte le temps nécessaires aux autres actions et le calendrier des élections municipales.



L'animatrice a consacré 1,8 jours à l'actualisation du DOCOB via la démarche Natur'adapt.

Sur la totalité de la mission ingénierie financière, gestion administrative et financière, l'animatrice a consacré 6 26 jours.

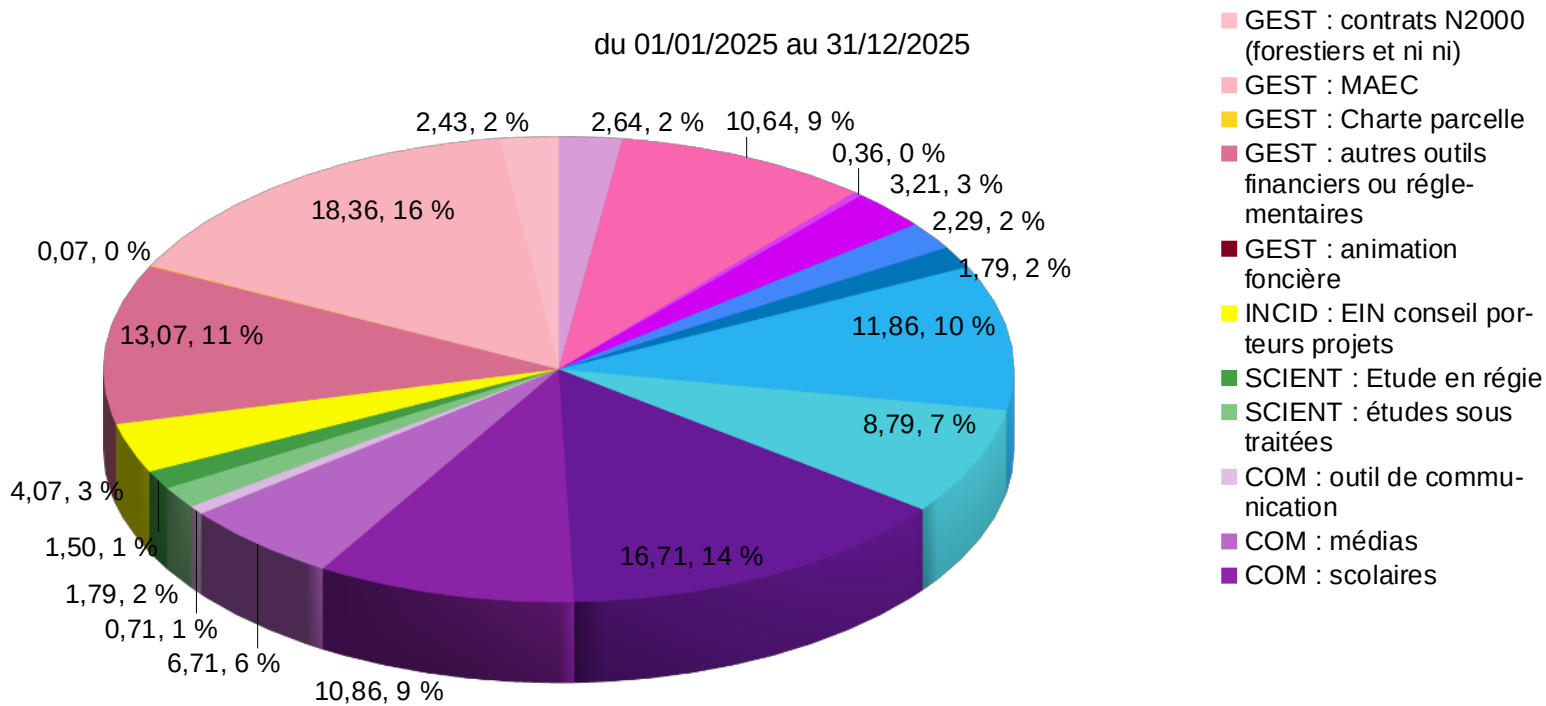
8. Synthèse

8.1. Bilan des activités de l'animatrice

La répartition du temps de travail est indiquée en % et en jours sur l'année 2025.

Répartition du temps de travail (en jours et en %) par mission

du 01/01/2025 au 31/12/2025



La missions la plus importante en 2025 a été la contractualisation, puis l'information et la sensibilisation (19%) et enfin à la gouvernance du site.

Ces trois missions sont essentielles et doivent être supportées par l'animatrice au plus près des besoins. La gestion est l'outil principal pour une gestion conservatoire et la gouvernance et l'animation sont les liants du dialogue territorial.

L'animation d'un site Natura 2000 doit être vivante, avec une présence physique sur le terrain. L'importance proportionnelle de ces 3 missions par rapport aux autres en est l'illustration.

Un mi-temps sur un site Natura 2000 vaste de 13 200 ha, sur lequel l'activité pastorale est dynamique, les activités socio-économiques vivantes et des collectivités participatives est insuffisant. L'animation Natura 2000 pourrait supporter un 80 % de temps de travail.

Ce temps de travail supplémentaire permettrait d'investir plus avant d'autres missions comme les partenariats avec les établissements secondaires en vue de développer les suivis scientifiques et de renforcer le dialogue territorial. La recherche de contractants et le montage des dossiers des contrats Natura 2000 seraient aussi plus approfondis et développés.

Sur la mission de contractualisation, les contrats Natura 2000 occupent moins de temps de travail, soit 3 % que les MAEC, 16 %. L'importance des contrats agricoles contractualisés montre un dynamisme du monde pastoral.

La mission d'évaluation des incidences Natura 2000 a occupée 3 % du temps de travail de l'animatrice.

Le temps de travail impartit aux suivis scientifiques restent trop peu important (3%) malgré la nécessité d'adapter la gestion conservatoire, sur la base des résultats des suivis scientifiques.

8.2. Récapitulatif des principales perspectives

Les perspectives d'action d'animation sont listées ci-après. Elles ont été programmées dans le temps.

- Natur'Adapt : cadrage+diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité
- Diagnostic pastoral sur GP Marmottes (estive d'Auzet)
- Evaluer l'état de conservation et mettre en place un suivi de l'état de conservation du bas marais alcalin (1100 € odepp)
- Etude et expertise flore-Habitats pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux- Cette étude s'orientera vers une expertise flore-habitats des objets d'analyse du patrimoine naturel sur leur adaptation au changement climatique (3990 € odepp)
- Bilan mis parcours MAEC 2023-2027
- Montage formation biodiversité pour les éleveurs
- Contrat N 2000 aménagement retrouvance (commune de Barles) ou cabane cantonier (Conseil départemental- Verdaches)
- Contrat Bois sénescents propriété privée à Barles
- Suivi de l'impact des débroussaillages dans la myrtille : dynamique végétation et potentille blanche
- Suivi de l'impact du Contrat N 2000 dégagement des Genévriers thurifères
- Suivi des paramètres physico-chimiques de l'eau du bas marais alcalin et de la mare du Cubertin, partenariat BUT GB- accompagnement des étudiants

- Suite de l'inventaire des gîtes à chauves-souris à la robine sur Galabre : visite gîtes Lambert sur Galabre
- Suivi des gîtes de mises bas à Petits Rhinolophes
- Etude de préfiguration d'un sentier de découverte autour du hameau d'Esclangon et du Bès sur la commune de la Javie
- Site internet : poursuivre l'actualisation et la mise à jour du site internet
- Montage de l'intervention et de l'animation auprès des stagiaires formation professionnelle bergers-vachers de Carmejane sur le Tétrasyre, les MAEC : 25/06/2026
- Montage, promotion et animation d'une nouvelle animation autour des chauves-souris des bâtis
- Animation chauves-souris pour fête de la nature avec l'Alternateur de Seyne : exposition et balade à la recherche des gîtes à CS le 22/05/2026
- Organiser, coordonner une intervention sur les CS et ou les milieux humides : conférence, sortie nocturne, atelier... : 1 pour 2026, soit 345€ pour financer une prestation
- Action de communication et de sensibilisation auprès des élus et agents des collectivités et autres établissements publics - Mise en œuvre du contrat Eau et climat du BV de la Bléone (TSV-8) : portage SMAB et SMMM-2/an
- Présentation de la démarche Natur'adapt et de Natura 2000 aux nouvelles équipes municipales
- Participer à la vie du réseau, journées techniques, formations
- Faire les porter à connaissances des évaluations d'incidences Natura 2000
- Elaborer le programme d'action 2028-2030 : préparation prévisionnel actions, budget, organisation temps de travail et de charge+réflexion optimisation+préparation RCPA 2027
- Rédiger rapport d'activité; compte analytique, mise en forme tableau rcpa année 2026
- RCPA-Bilan activité-COPIL : validation DOCOB tome2 (réception 150€)

9. Publicité

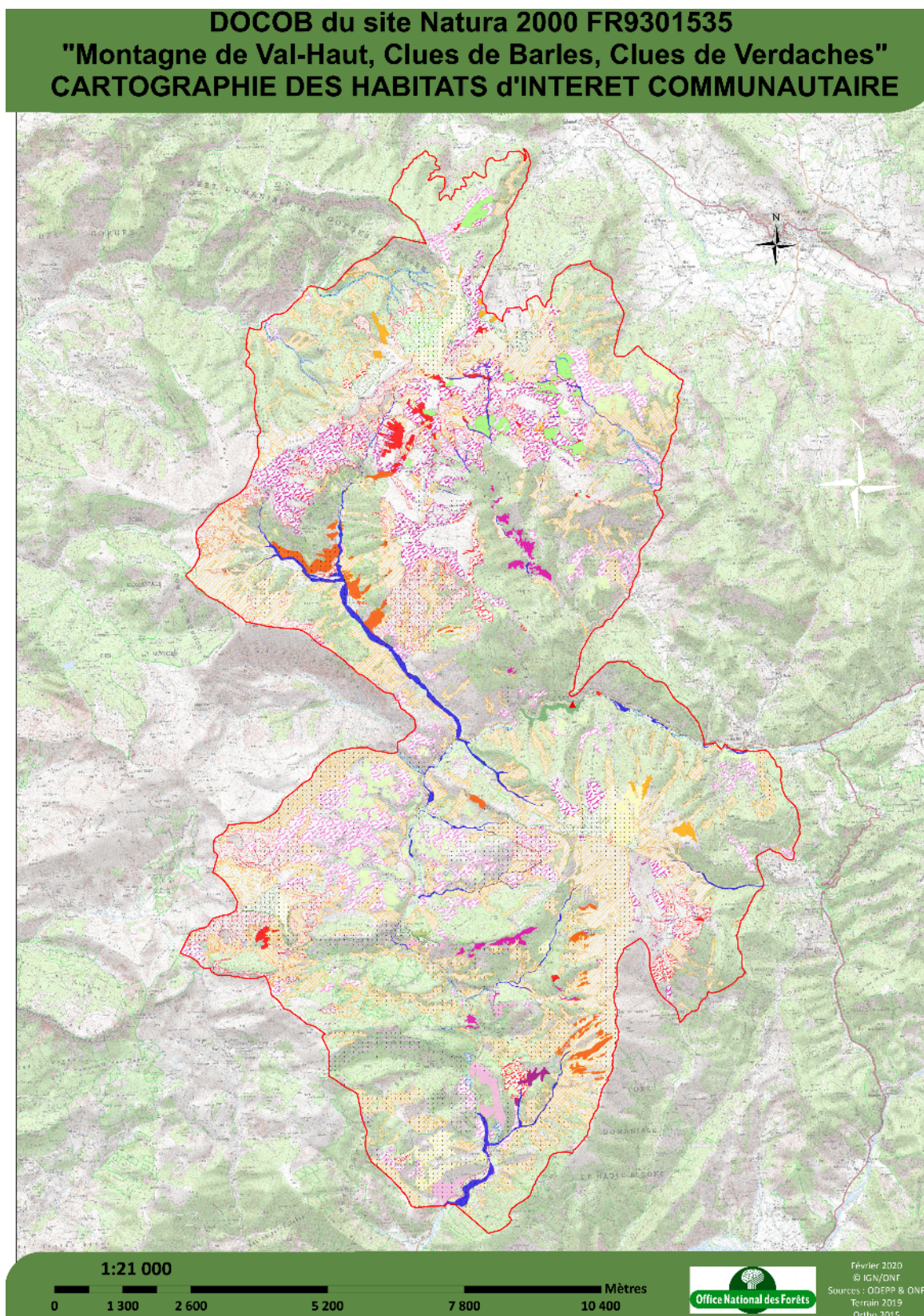
La communication sur le financement du projet est essentielle et est une règle du FEADER.

La publicité a été affichée le 29/01/2026, dans les locaux du syndicat mixte du Massif des Monges, date de la réception des conventions signées.



10. annexes

10.1. Annexe 1 : carte de localisation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire



10.2. Annexe 2 : légende de la carte des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire

FR931535 Cartographie des habitats d'intérêt communautaire LEGENDE

Légende

- ▲ FR9301535_HABITATS_PONCTUEL 8220 Penthes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
 ■ FR9301535_HABITATS_LINEAIRE 3140 Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara ssp

COMPLEXE

• • • OUI

BOIS ET FORETS

- 9150/ 41.16/ Hêtraies calcicoles médio-européennes du Céphalanthero-Fagion
 ■ 9180/ 41.4/ Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion & Falaises calcaires montagnardes à subalpines riches en mousses et en fougères, des Alpes et du Jura
 ■ 91E0/ 44.2/ *Aulnaies blanches
 ■ 92A0/ 44.141/ Peupleraies noires à Baldingère
 ■ 92A0/ 44.612/ Peupleraies noires sèches méridionales
 ■ 9430/ 42.422/ Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)
 ■ 9560/ 34.71/ *Forêts endémiques de Juniperus ssp.

EAU ET ZONES HUMIDES

- 3220/ 24.221/ Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée
 ■ 3240/ 24.224/ Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos
 ■ 7230/ 54.2/ Tourbieres basses alcalines & Caricaies à Carex paniculata & Prairies à Canche cespitueuse

LEGENDE

- 8120/ 61.22/ Eboulis calcaires subalpins à alpins à éléments moyens des Alpes
 ■ 8120/ 61.231/ Eboulis calcaires montagnards à subalpins à éléments fins des Alpes et du Jura
 ■ 8120/ 62.13/ Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines du Sud-Est
 ■ 8130/ 31.82/ Formations stables xero-thermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)
 ■ 8130/ 61.311/ Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
 ■ 8210/ 62.15/ Falaises calcaires supraméditerranéennes à montagnardes, des Alpes du Sud et du Massif central méridional
 ■ 8210/ 62.151/ Falaises calcaires subalpines à alpines des Alpes
 ■ 8210/ 62.152/ Falaises calcaires montagnardes à subalpines riches en mousses et en fougères, des Alpes et du Jura

LANDES, PELOUSES ET PRAIRIES

- 4060/ 31.42/ Landes subalpines acidiphiles hautes à Rhododendron ferrugineux
 ■ 4060/ 31.431/ Landes subalpines secondaires d'adret des Alpes et des Pyrénées à Genévrier nain
 ■ 4060/ 32.62/ Landes des montagnes méditerranéennes en exposition chaude à Genet cendre des Alpes méridionales
 ■ 4090/ 31.7E/ Landes et pelouses épineuses méditerranéo-montagnardes des Alpes méridionales
 ■ 5110/ 31.8123/ Formations stables xero-thermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)
 ■ 5110/ 31.82/ Formations stables xero-thermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)
 ■ 5130/ 31.88/ Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires
 ■ 5210/ 32.136/ Matorral arborescent à Juniperus thurifera/Fourres médio-européennes sur sols fertiles
 ■ 6170/ 36.122/ Pelouses à Elyna myosuroides des arêtes venteuses
 ■ 6170/ 36.122/ Pelouses de combes à neige calcicoles
 ■ 6170/ 36.311/ Pelouses calcicoles orophiles meso-xerophiles des Alpes sur sols peu évolués
 ■ 6170/ 36.4111/ Pelouses calcicoles orophiles meso-hygrophiles des Alpes
 ■ 6170/ 36.4141/ Pelouses calcicoles orophiles meso-hygrophiles des Alpes
 ■ 6170/ 36.431/ Pelouses calcicoles orophiles meso-xerophiles des Alpes sur sols peu évolués
 ■ 6170/ 36.432/ Pelouses calcicoles montagnardes sèches et thermophiles des Alpes méridionales sur sols rocaillieux instables
 ■ 6210/ 31.81/ Fourres médio-européennes sur sol fertile & Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia)
 ■ 6210/ 34.323/ Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia)
 ■ 6210/ 34.3265/ Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia)
 ■ 6230/ 36.311/ * Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
 ■ 6510/ 38.2/ Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
 ■ 6520/ 38.3/ Prairies de fauche de montagne

* habitat prioritaire



10.2-bis-Annexe 2 bis- synthèse des enjeux et états de conservation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire

Habitat	Surface (en ha)	% l'habitat	Enjeu local de conser vation	Commentaire sur l'enjeu	Remarque au sujet de l'état de conservation des habitats	Etat de conservati on
Forêts, boisements						
(9150) Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	492.80	3.73%	Faible	Habitat assez largement répandu sur l'espace alpin et péri-alpin. Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) mais boisements fragmentés et jeunes. Pressions anthropiques et potentielles faibles. Habitat présentant une communauté d'espèces originales, typique de l'étage montagnard des Alpes du sud avec la présence d'endémiques comme <i>Androsace chaixii</i> , <i>Fritillaria involucrata</i> . Les vieux peuplements hébergent des Coléoptères rares comme la Rosalie des Alpes.	La structure de ces boisements est partiellement dégradée compte tenu de la présence majoritaire de taillis sous futaie. Les perspectives que l'habitat conserve ses fonctions dans le futur sont bonnes dans la mesure où les boisements évoluent vers des futaies et ne semblent pas à priori souffrir de problèmes de dépérissement. Cependant, pour certaines hêtraies qui occupent des stations sèches et ingrates, il reste difficile de prévoir l'évolution de ces peuplements dans l'avenir, compte tenu des modifications climatiques qui vont évoluer. Pour ces raisons, l'état de conservation de l'habitat est jugé moyen.	Moyen

(91EO) Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91EO-4) * Aulnaies blanches (91EO-5) Frênaies-érablaies des rivières à eaux vives sur calcaires	84.97	0.64%	Fort	Habitats en régression sur l'espace alpin et péri-alpin. Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces patrimoniales de type médio-européen liées à la présence d'un micro-climat froid et humide dans les clues. Habitats à valeur patrimoniale forte présentant un bon état de conservation et à menaces effectives fortes (aménagements potentiels espèces exotiques invasives). Forêts rivulaires formant des corridors boisés de qualité permettant à de nombreuses espèces de Chiroptères notamment de transiter ou de chasser. Habitat d'espèces de coléoptères.	Les deux habitats présentent un bon développement. Même si les superficies restent faibles elles sont régulièrement réparties le long de la rivière et offrent une bonne diversité sur le plan floristique; en bordure des routes (notamment dans les clues l'espace est moins favorable à un large développement des formations alluviales). Bien que l'habitat (91EO-5) ne représente qu'un simple faciès plus évolué de l'Aulnaie blanche et pour cette raison n'apparaît pas d'intérêt prioritaire, il est bien représenté en tant que faciès et participe au bon fonctionnement de l'écocomplexe rivulaire même si sa typicité ne reflète pas l'habitat tel qu'il est présent dans les Alpes du Nord	Bon
9180 Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion (9180-4) * Erablaies à Scolopendre et Lunaire des pentes froides à éboulis grossiers	13.58	0.10%	Fort	Habitat localisé, et vulnérable sur l'espace alpin et péri-alpin. Habitat très localisé, très original pour le secteur et vulnérable (aménagements forestiers ou routiers; chablis; modifications climatiques) Habitat à haute valeur patrimoniale en raison de la présence de l' Erablaie à Lunaire qui accueille des espèces patrimoniales rares à très rares dans la région.	L'habitat générique est représenté par deux habitats élémentaires: la tillaie à Lunaire vivace forme une station de très petite superficie, est en limite d'aire de répartition, son couvert n'est pas continu et sa surface est restreinte. Ces trois caractéristiques empêchent un développement optimal conduisant à l'habitat typique. Tenant compte de ces conditions, nous pouvons considérer que son état actuel de conservation est moyen.	Moyen à bon
9180* Forêts de pentes, éboulis,			Faible	Habitat localisé mais peu vulnérable sur l'espace alpin et péri-alpin. Limité en	Les tillaies sèches offrent un bon état de conservation étant donnée leur	Moyen à bon

ravins du Tilio-Acerion (9180-12) * Tillaies sèches de Bourgogne, du Jura et des Alpes				superficie mais présent un peu partout sur le site et soumis à de faibles menaces;	implantation dans des conditions difficiles d'accès, dans des pentes fortes, au pied de parois rocheuses ou au contact d'éboulis, ces boisements sont préservés de l'exploitation et offrent un bon état de conservation.	
(92A0) Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	13.28	0.10%	Fort	Habitat résiduel, très vulnérable et fortement menacé ou altéré sur l'espace alpin et péri-alpin. Formations réduites sur le site mais présentant des populations sauvages de <i>Populus nigra</i> et donc jouant un rôle de conservatoire; Habitat d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères); menaces effectives fortes (aménagements potentiels espèces exotiques invasives). Forêts rivulaires formant des corridors boisés de qualité permettant à de nombreuses espèces de Chiroptères notamment de transiter ou de chasser. Habitat d'espèces de coléoptères.	Habitat présentant un bon développement des formations alluviales avec parfois la présence de boisements de superficies notables et apparaissant de façon régulières le long de la rivière en aval des clues de Pérouré. En outre, l'habitat présente une bonne diversité floristique au niveau notamment des arbustes présents (mélange d'espèces mésophiles et méso-xérophiles à xérophiles).	Bon
(9430) Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	11.10	0.08%	Faible à moyen	Habitat non menacé en progression lente sur l'espace alpin et péri-alpin. Habitat non prioritaire sur site car formation pionnière plutôt de reconquête préparant l'installation d'essences mieux adaptées comme <i>Abies alba</i> et <i>Picea abies</i> et limité en surface. Menaces fortes concernant la concurrence avec les espèces climaciques à moyenne altitude mais reconquête du Pin à crochet en	L'état de conservation apparaît mauvais. La superficie de cet habitat est réduite et les boisements sont en cours d'évolution rapide vers des boisements préparant le retour de <i>Abies alba</i> ou de <i>Picea abies</i> et en partie basse sont largement infiltrés par le Pin sylvestre.	Mauvais

				altitude, Habitat de faible superficie et présentant une typicité moyenne d'où son statut d'intérêt communautaire (mais non prioritaire).		
(9560) * Forêts endémiques à Juniperus spp.	143.72	1.09%	Fort	Habitat à évolution stable sur l'espace péri-alpin; Sur le site, habitat forestier rare et remarquable par ses caractéristiques phyto-écologiques menacé par la progression des boisements de Pin sylvestre et de Pin noir; menaces aussi liées à l'absence de régénération des jeunes genévriers thurifères, malgré la présence de nombreuses galbules, liées probablement au surpâturage asin. Habitat à très haute valeur patrimoniale car il s'agit de formes boisées mûres et en raison de son originalité sur le plan phytogéographique. Ces formations sont très rares et relictuelles dans le sud de la France.	Le peuplement de la crête de Barri offre un état de conservation altéré du fait de la faible régénération du thurifère liée, peut-être, à une suppression pastorale (présence d'un troupeau d'ânes) malgré la bonne fructification des individus. En outre, sa pérennité risque d'être menacée dans l'avenir par le front de colonisation du pin sylvestre qui tend à envahir la crête. Les possibilités de restauration sont envisageables par éclaircissement du pin sylvestre et par maintien du pastoralisme. Les matorrals sont par contre en bon état de conservation.	Moyen à Bon
Habitats d'espèce forestiers - Habitats forestiers non d'intérêt communautaire -						
(CB 41,174) Hêtraies neutrophiles des Alpes méridionales et des Apennins	1350.97	10.24%		Ces hêtraies d'ubac, fraîches sont favorables à plusieurs espèces de la Directive comme le Sabot de Vénus. Dans les secteurs à arbres d'un diamètre important sur pieds ou au sol, des espèces comme la Barbastelle ou la Rosalie des Alpes ont été observées.		
(CB: 41,711) Bois occidentaux de Quercus pubescens	352.08	2.67%		Certaines chênaies pubescentes de forêt claire renfermant de nombreux arbres de gros diamètres hébergent la Barbastelle d'Europe, le Petit Rhinolophe et des		

				Oreillards. On y rencontre aussi la Lucane Cerf-volant, qui est une espèce abondante, beaucoup plus rarement le Grand Capricorne, sur le site, qui semble préférer des secteurs plus chauds et de moindre altitude.		
(CB 41.H) Autres bois caducifoliés	151.56	1.15%		Habitat potentiel du Pique-Prune il existe des données historiques sur le site et une observation récente à la lame de facibelle confirme sa présence.		
(CB: 42.58) Forêts mésophiles de Pins sylvestres des Alpes sud-occidentales	2165.81	16.41%		Habitat d'espèces notamment de l'Isabelle de France dont l'unique plante-hôte de la chenille est le pin sylvestre et habitat de la Barbastelle d'Europe. Dans les zones de pinèdes dépérissantes, les pins possèdent de nombreuses écorces décollées où plusieurs gîtes de la Barbastelle sont potentiellement présents.		
(CB: 42.59) Forêts supra-méditerranéennes de Pins sylvestres	230.60	1.75%		Habitat d'espèces notamment de l'Isabelle de France dont l'unique plante-hôte de la chenille est le pin sylvestre.		
Landes, matorrals, fruticées, garrigues						
(4060) Landes alpines et boréales Développées en	592.35 22,74 28,42	4.49% Moyen faible		L'habitat générique est représenté par deux habitats élémentaires: Landes subalpines acidiphiles hautes à Rhododendron	Les landes subalpines à Rhododendron ferrugineux constituent une enclave de végétation subalpine. Le <i>Tétras-lyre</i> peut	Moyen pour le (4060-4)

ubac 4060-4 Landes subalpines acidiphiles hautes à Rhododendron ferrugineux & 4060-6 Landes subalpines secondaires d'adret des Alpes et des Pyrénées à Genévrier nain				ferrugineux: Habitat fréquent sur l'espace alpin et péri-alpin non menacé habitat très résiduel sur le site habitat pouvant servir de témoin dans le cadre d'un réseau sentinelle face aux modifications climatiques. Les landes hautes à Rhododendron ferrugineux occupent une très faible surface sur le site et leur position en marge de leur aire de répartition majoritairement intra-alpine dans les Alpes-sud-occidentales, en font des habitats fragiles face au réchauffement climatique. Leur typicité n'est pas optimale: leur infiltration sur les marges de l'habitat, par les landes à <i>Dryas octopetala</i> (plus résistante aux gelées hivernales et à l'action éolienne) témoigne probablement de cette diminution de la couverture neigeuse. L'abondance de l'airelle des marais, plus cryophile que la myrtille, constitue aussi un autre indice de cette réduction de l'enneigement. Les landes basses à myrtilles et airelles couvrent de vastes surfaces et sont en extension sur le site. Toutefois, leur implantation au sein de l'étage montagnard est reflétée par leur composition floristique peu diversifiée et leur manque de typicité par rapport à l'habitat des Alpes internes. Par ailleurs, leur dynamique dans l'avenir ne devrait pas conduire à la rhodoraie en raison de leur implantation altitudinale basse et de la diminution de la couverture neigeuse qui risque de ne pas être favorable au Rhododendron ferrugineux. Pour toutes ces raisons, ces landes basses ont été exclues de	y trouver une partie importante de son habitat. Les landes à Genévriers nains plus sèches sont moins riches. Elles offrent un bon état de conservation même si elles n'occupent pas des surfaces considérables sur le site.	et bon pour le (4060-6)
--	--	--	--	---	--	--------------------------------

				l'habitat générique et ne sont pas considérées comme habitat d'intérêt communautaire. Landes subalpines secondaires d'adret des Alpes et des Pyrénées à Genévrier nain: Habitat fréquent sur l'espace alpin et péri-alpin non menacé habitat en raison de son couvert recouvrant et de la litière qu'il constitue est moins riche en espèces que les pelouses et prairies qui les jouxtent.		
(4060-10) Landes alpines et boréales Développées en adret 4060-10 Landes des montagnes méditerranéennes en exposition chaude à Genêt cendré des Alpes méridionales	98.89		Faible	Habitat à évolution en progression sur les secteurs en déprise rurale mais en recul avec le reboisement sur l'espace péri-alpin et alpin. Même chose sur le site. L'habitat est assez bien représenté en superficie et constitue des formations typiques en raison de sa structuration en mosaïque. Il est actuellement en bon état de conservation du fait de sa position altitudinale et est moins affecté par l'évolution des parcours pastoraux qui sont gagnés par l'embroussaillage et l'enrésinement. Cependant, à long terme, le risque d'enrésinement risque d'être bien réel.	Les landes sèches sont importantes pour la conservation d'espèces xérophiles des sols maigres.	Bon
(4090) Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	54.46	0.41%	faible	Habitat à aire localisé mais non menacé dans l'espace péri-alpin et alpin. Formations peu menacées sur le site sauf ponctuellement par des pressions locales anthropiques (surpiétinement des troupeaux) et par	Cet habitat représente un réservoir important pour la conservation des plantes xérophiles et oligotrophiles. Il héberge plusieurs espèces patrimoniales dont <i>Eryngium spinalba</i> , <i>Dianthus</i>	Bon

				l'enrésinement. L'habitat offre un bon état de conservation. L'embroussaillage reste limité sur ces pentes ébouleuses et croupes exposées où la pédogenèse est ralentie par la sécheresse et l'érosion. Le risque d'enrésinement par le Pin sylvestre demeure toutefois réel et l'on observe déjà des semenciers au sein des pelouses notamment dans le secteur de la Croix d'Engle.	<i>deltoides...</i>	
(5110) Formations stables xéro-thermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	365.58	2.77%	faible	Habitat répandu non menacé sur l'espace alpin et péri-alpin. Habitat à faible dynamique et très peu menacé par les activités anthropiques. La pyrale du buis qui est implantée sur les Alpes de Haute Provence (Département de la Santé de Forêt-2020) peut constituer une menace à terme. L'habitat est en très bon état de conservation et présente à la fois des faciès thermophiles ouverts sur les vives de parois et des faciès plus fermés sur des dalles peu faillées. En conditions mais froides, un faciès enrichit en orophytes s'observe avec l'amenuisement du buis.	Habitat qui assure un rôle d'abri et de reproduction pour la faune. En situations chaudes et raides, vite déneigées, ils fournissent des bourgeons et rameaux aux herbivores sauvages.	Très bon
(5130) Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	9.49	0.07%	faible	Habitat limité en surface, à typicité moyenne et non menacé. L'habitat est en bon état de conservation, cependant, on observe dans certains secteurs un envahissement progressif par la forêt.	En automne et en hiver, cet habitat offre une nourriture appréciée par les oiseaux frugivores (turridés notamment) qui assurent la dissémination des Genévriers.	Bon
(5210) Matorrals arborescents à	6.96	0.05%	faible	Habitat à évolution stable sur l'espace péri-alpin; bien représenté sur le site au sein des	Habitat présentant une haute valeur patrimoniale car ces formations	Bon

Juniperus spp.				parois des clues et à l'abri des activités anthropiques	arbustives à <i>Juniperus thurifera</i> sont rares et relictuelles dans le sud de la France.	
Pelouses et prairies						
Pelouses (6110) Pelouses basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	Non cartographie	Habitat ponctuel	faible	Habitat à évolution stable et peu menacé sur l'espace péri-alpin et alpin. Nombreuses vires et replats permettant l'existence de l'habitat pas de menaces pour les formations primaires de barres; faible dynamique. Ces pelouses pionnières offrent en bon état de conservation sur le site en raison de l'importance des zones de vires et de corniches qui accueillent des groupements de type primaire et donc quasi-stables et à l'abri des activités anthropiques.	Les complexes de dalles rocheuses, pelouses xériques et parois rocheuses sont particulièrement riches en espèces végétales On y rencontre des plantes thermophiles ou d'affinités steppiques ou encore des plantes crassulescentes comme les orpins et joubarbes, principales plantes hôtes des chenilles de l'Apollon. Cet habitat offre un intérêt important pour la faune entomologique.	Très bon
(6170 A) Pelouses calcaires alpines et subalpines Sous-type A: Pelouses calciphiles fermées alpines (pelouses à <i>Carex ferruginea</i> et communautés apparentées)	1.69	0.01%	Moyen à fort	Habitat localisé mais non menacé sur l'espace alpin et péri-alpin; Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Subissant des pressions localisées anthropiques (surpiétinement par les troupeaux sur les secteurs à pentes douces. Les pelouses établies dans des pentes fortes exposées aux risques naturels se trouvent à l'abri des activités humaines et semblent peu vulnérables. Elles offrent un bon état de conservation. Les	Cet habitat, notamment dans les couloirs à <i>Carex australpina</i> renferme une flore souvent opulente et constitue un des habitats de l' <i>Ancolie</i> de Reuter et héberge d'autres espèces patrimoniales comme <i>Leontopodium alpinum</i> .	Bon

(6170-1) Pelouses calcicoles orophiles méso-hygrophiles des Alpes				pelouses implantées sur pentes moyennes peuvent, par contre, être intensément pâturées et subir des dégradations et un appauvrissement de la flore. Les travaux concernant la station de ski de Chabanon qui conduisent à la stabilisation des pentes et à la lutte contre les avalanches occasionnent des dégradations de cet habitat. Enfin, la moyenne altitudinale basse du massif des Monges au regard du réchauffement du climat peut conduire à terme à la régression de ces pelouses. Globalement cependant, ces habitats se trouvent dans un bon état de conservation.		
(6170 B) Pelouses calcaires alpines et subalpines Sous-type B: Pelouses à <i>Elyna myosuroides</i> des arêtes venteuses Pelouses des combes à neige calcicoles (6170-6) Pelouses calcicoles orophiles méso-hygrophiles des Alpes	10.36	0.08%	moyen à fort	Les pelouses à <i>Elyna myosuroides</i> des arêtes venteuses Habitat non menacé sur l'espace alpin et péri-alpin: Sur le site, l'habitat est très ponctuel et risque de se réduire au vu des modifications climatiques. L'état de conservation est jugé mauvais pour les pelouses à <i>Elyna myosuroides</i> des arêtes venteuses qui manquent de typicité (absence de la plupart des espèces caractéristiques), surface de l'habitat très fragmentaire. Les pelouses des combes à neige calcicoles Habitat vulnérable et localisé, ponctuellement menacé sur l'espace alpin et péri-alpin sur le site, la remontée en altitude des étages de végétation et des espèces à meilleur pouvoir concurrentiel risque d'affecter l'intégrité de ces pelouses, en raison du blocage altitudinal car situées juste	Cet habitat spécialisé héberge des espèces adaptées aux conditions climatiques extrêmes (arctico-alpines) qui sont très rares dans la région. Ces crêtes ventées en hiver et les combes à neige calcicoles riches en petits saules en été offrent des ressources alimentaires pour le Lagopède alpin.	Mauvais à moyen

				en contrebas des ultimes crêtes sommitales du Blayeul. L'état de conservation est jugé moyen pour les pelouses des combes à neige calcicoles en raison de leur surface réduite. De plus la dominance de la Dryade au sein des pelouses-landines témoigne de la sureprésentation du stade pionnier par rapport à la véritable pelouse-landine de combe à neige calcicole, laquelle reste très marginale sur le site.		
(6170 C) Pelouses calcaires alpines et subalpines Sous-type C: Pelouses calciphiles en gradins et en guirlandes (6170-7) Pelouses calcicoles orophiles méso-xérophiles des Alpes sur sols peu évolués (6170-9) Pelouses calcicoles orophiles méso-xérophiles des Alpes sur lithosols	764.65 178.88	5.79% moyen 1.36%		Habitats fréquents et non ou peu menacés sur l'espace alpin et péri-alpin Habitats occupant des surfaces importantes sur le site, menacées ponctuellement par le piétinement des troupeaux. Les habitats offrent dans l'ensemble un bon état de conservation: les pelouses à <i>Sesleria caerulea</i> sont soumises à des dynamiques de reforestation lente. Cependant, de par leur structure en gradins et leur pentes marquées, certaines de ces pelouses sont très sensibles au piétinement et localement on constate des dégradations dans les secteurs où les passages sont trop répétés. Même chose en crête lorsque les déplacements du troupeau occasionnent des piétinements récurrents.	Cet habitat constitue un des habitats de l'Ancolie de Reuter et héberge d'autres espèces patrimoniales comme <i>Eryngium spinalba</i>, <i>Helictotrichon setaceum</i>, <i>Leontopodium alpinum</i>, <i>Primula marginata</i>... Les microconditions ébouleuses de pelouses en gradins offrent un habitat complémentaire pour les plantes endémiques d'éboulis.	Bon
(6170 C) Pelouses calcaires alpines et	5.08	0.04%	faible	Habitat localisé mais non menacé sur l'espace alpin et péri-alpin: Habitat occupant		Bon

subalpines 6170-13 Pelouses calcicoles montagnardes sèches et thermophiles des Alpes méridionales sur sols rocailloux instables				de très belle surfaces sur le site et non menacé, sauf par l'enrésinement à long terme. L'habitat est en bon état de conservation, particulièrement sur pentes fortes érodées et en altitude où l'embroussaillage reste limité. En partie basse, l'état de conservation est médiocre en raison de son embroussaillage par les landes sèches à Genêt cendré et de son enrésinement par le pin sylvestre. Toutefois si l'embroussaillage demeure faible en altitude, l'enrésinement œuvre sur bon nombre des pentes du site même à haute altitude.		
(6210 B) Pelouses sèches semi- naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (festuco-brometalia)	739.33	5.60%	moyen	Habitat encore assez bien répandu sur l'espace péri-alpin et alpin mais en régression continue habitat fréquent sur le site et indispensable pour de nombreuses espèces animales (Lépidoptères, Reptiles, Chiroptères). Cet habitat est encore soumis aux activités pastorales permettant d'en limiter l'embroussaillage mais il subit aussi un sous-pâturage et un surpâturage localement. Certains secteurs sont également à restaurer (Tanaron). L'état de conservation est jugé moyen. En effet, plusieurs secteurs autrefois pâturés ou fauchés sont laissés à l'abandon et sont en voie de colonisation par les ligneux et à plus long terme vont être gagnés par la forêt. D'autres secteurs souffrent par ailleurs d'un surpâturage qui conduit à une banalisation de la flore.	Habitat présentant différentes variantes selon la profondeur du sol ou la nature du terrain. Ces pelouses diverses hébergent de nombreuses espèces végétales et animales. Au sein du site, ces pelouses ne sont pas spécialement riches en Orchidées d'où le statut d'intérêt communautaire (et non prioritaire).	Moyen

* Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	517.4589		Moyenn à fort	Habitat sur l'espace péri-alpin et alpin non menacé; Formations d'importance majeure pour certaines espèces N2000 (Chiroptères) et espèces nationales. Le maintien des formations est dépendant d'un pastoralisme raisonné. Suppressions pastorales sur replats et sous-pâturage dans les pentes. L'état de conservation de l'habitat est jugé mauvais bon. Du fait, de l'altitude moyenne du site (principalement étage montagnard supérieur et subalpin inférieur), ces pâturages subissent à la fois des évolutions naturelles plus rapides et des pressions anthropiques plus élevées. La grande menace qui pèse sur ces milieux est l'envahissement par les landes à éricacées (myrtilles et airelles) qui colonisent activement les pentes d'ubac. Moins rapide, l'enrésinement s'effectue peu à peu sur ces espaces. Le pâturage ne semble guère à même de limiter cette évolution qui est liée probablement à une acidification naturelle des sols favorisant les éricacées. Dans les pentes dominées par les éricacées, il existe un sous-pâturage en raison du manque d'appétence de la ressource pastorale. Tandis que sur les replats et les pentes douces, ces pâturages sont soumis localement au surpâturage des bovins (principalement), voire des ovins. Le	Ces formations installées sur des sols décarbonatés couvrant des roches calcaires ou minérotrophes sont riches en espèces et abritent des populations de diverses Nigritelles (<i>Gymnadenia nigra</i> subsp. <i>austriaca</i>, <i>Gymnadenia nigra</i> subsp. <i>corneliana</i>). Les formes intensivement pâturées sont par contre beaucoup plus pauvres.	Mauvais à Bon
---	----------	--	---------------	--	--	---------------

				surpiétinement favorisent certaines espèces plus résistantes à la pression du sabot et l'excès de fumure les transforment et modifient durablement leur composition floristique, les faisant évoluer vers des pâturages gras (<i>Poion-alpinae</i>) à flore plus banale. A Chabanon, ces pâturages sont soumis à des terrassements et nivellements liées aux pistes de ski et également à d'autres aménagements comme le projet d'installation d'un restaurant d'altitude.		
Prairies (6510) Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	211.57	1.60%	fort	Habitat en net déclin dans l'espace alpin et péri-alpin en net déclin et très menacé dans les plaines intensivement cultivées; Habitat sur le site menacé par la modification des pratiques (mise en culture et surtout abandon de la fauche au profit du pastoralisme); forte dépendance par rapport aux pratiques de fauche (engraisements, fertilisations, réensemencement). Certaines prairies conservent encore une floraison opulente et diversifiée avec un bon équilibre entre Poacées, Astéracées et Fabacées, notamment celles implantées plutôt en altitude comme au col du Fanget. La majorité, toutefois, souffre de diverses altérations liées principalement à un excès de fumure et d'engrais ou sont abusivement fertilisées. Certaines subissent des fauches trop précoces ou sont réensemencées avec de légumineuses à haut potentiel fourrager (cultivars).	Cet habitat offre une diversité floristique importante (moins élevée toutefois que l'habitat suivant) lorsque les pratiques ne sont pas trop intensives (fauche non précoce et fertilisation limitée).	Mauvais à bon

(6520) Prairies de fauche de montagne	97.65	0.74%	Fort à très fort	Habitat encore fréquent sur l'espace alpin et péri-alpin mais en déclin et menacé par l'intensification des pratiques Sur le site, habitat menacé par la modification des pratiques (abandon de la fauche au profit du pastoralisme bovin); forte dépendance par rapport aux pratiques de fauche. Très bon à bon, dans les secteurs où les prairies sont encore fauchées mais parfois quelques excès de fumures nuisent à leur diversité. En bordure des zones fauchées, les prairies offrent un état de conservation moyen avec la présence d'un début d'ourlification. Elles sont en cours de dégradation sur les zones actuellement pâturées. Ces altérations sont liées à la fois à l'impact du piétinement qui tassent les sols et à l'excès de fumures. Elles se manifestent par une répartition des espèces en taches au sein de la prairie, une baisse de la diversité floristique et une surabondance de certaines espèces comme <i>Bistorta officinalis</i>, <i>Cyanus montanus</i>, <i>Geranium sylvaticum</i>, <i>Heracleum sphondyllum</i> avec la pénétration d'espèces eutrophiles comme <i>Blytum bonus-henricus</i>, <i>Chaerophyllum aureum</i>, <i>Stellaria media</i>, <i>Rumex crispus</i>. Ces espèces de moins bonne qualité fourragères entraînent de surcroît des problèmes d'appétibilité.	Cet habitat possède une flore assez commune et largement répandue en montagne mais qui offre parfois une très grande diversité floristique favorable à une riche entomofaune. On y rencontre <i>Potentilla alba</i> qui forme plusieurs populations disséminées au sein de ces prairies.	Moyen à très bon
---------------------------------------	-------	-------	------------------	---	---	------------------

Zones humides						
Zones humides (7230) Tourbières basses alcalines	0.38	0.00%	fort	Habitat assez vulnérable et en régression sur l'espace péri-alpin et alpin; habitat sur le site subissant des pressions d'origine anthropiques (eutrophisation liée au pastoralisme); menaces potentielles liées à l'assèchement ou à la réduction des débits des cours d'eau. L'habitat n'est représenté que par une très petite surface au lieu-dit "Le Lauzerot en bordure du ravin du Passavoux. L'état de conservation de la structure et des fonctions est jugé médiocre en raison de la très faible surface occupée par ce bas-marais et de sa diversité floristique non optimale. Par ailleurs, il est gagné à la fois par les Cariçaies basses à <i>Carex nigra</i> mais surtout par les touradons à <i>Carex paniculata</i> et par les prairies hygrophiles hautes dont la dynamique est élevée. Les possibilités de restauration seraient d'envisager une reprise du pâturage au sein de la zone à touradons, mise en défens actuellement, en vue de freiner la dynamique des Cariçaies. Cependant, cette opération ne garantit pas la restauration du bas-marais car il est possible que les sécheresses, qui ont cours depuis plusieurs années, aient un impact sur le niveau de la nappe qui devient trop fluctuant pour permettre le maintien de cette formation. D'autre part, la présence des zones de reposoirs et de prairies eutrophiles situées en arrière de la zone humide induit l'apport de nutriments sur ces sols tourbeux	Habitat très peu représenté et en dynamique régressive.	Mauvais

				oligotrophes et avantage le développement des prairies humides hautes et des Cariçaies. Il faudrait donc peut-être envisager de limiter la stagnation des bovins sur les prairies situées en arrière du marais mais la mesure paraît difficile à mettre en œuvre puisqu'il s'agit d'une zone où les bovins viennent s'abreuver régulièrement et ensuite ruminer sur le replats qui dominent le marais.		
Eboulis et parois						
(8120) Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)	923.55	7.00%	Faible à moyen	Valeur patrimoniale élevée en raison de la richesse des groupements et de la présence d'endémiques. Habitats subissant peu ou pas de pressions. Habitat renfermant une diversité de groupements. L'habitat (8120-3) présente une typicité moyenne et offre une superficie très réduite d'où un état de conservation réduit. La typicité floristique est bonne pour les habitats (8120-2). (8120-5) mais leur superficie reste modérée d'où un état de conservation jugé bon. L'habitat (8120-4) offre une typicité excellente et est très bien représenté en superficie d'où un excellent état de conservation pour l'habitat (8120-4) sur le plan floristique et occupent des superficies notables Ils sont soumis à des risques naturels importants (éboulements, glissements, solifluxion,	Habitats riches en espèces patrimoniales qui hébergent <i>Aquilegia reuteri</i> , et plusieurs autres espèces endémiques comme <i>Allium narcissiflorum</i> , <i>Campanula alpestris</i> , <i>Heracleum pumilum</i> , <i>Iberis nana</i> ... ou encore <i>Berardia subacaulis</i> , très rare dans le Massif des Monges qui est une plante archaïque, dernière survivante d'un genre de la flore tertiaire tropicale qui peuplait les Alpes au début de leur formation.	Réduit à très bon
(8120-2) Éboulis calcaires subalpins à alpins à éléments moyens des Alpes						
(8120-3) Éboulis calcaires subalpins à alpins à éléments fins des Alpes						
(8120-4) Eboulis						

calcaires montagnards à subalpins à éléments fins des Alpes et du Jura (8120-5) Éboulis calcaires montagnards à subalpins à éléments moyens et gros des Alpes et du Jura				cryoturbation, érosion torrentielle) qui conduisent à leur rajeunissement périodique et assurent leur pérennité. Au sein de la station de Chabanon toutefois, la réalisation de pistes de ski, de luge ou de VTT a conduit à la dégradation ponctuelle de certaines pentes ébouleuses.		
(8130) Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	1263.38	9.57%	Faible	Valeur patrimoniale locale faible en raison de l'absence d'un certain nombre d'espèces patrimoniales caractéristiques. Habitats subissant peu ou pas de pressions. Ces éboulis offrent dans l'ensemble un bon état de conservation à basse altitude où ils peuvent être ponctuellement susceptibles de s'embroussailler. A plus haute altitude, ils offrent un très bon état de conservation en raison de l'importance de leur surface et de leurs caractéristiques écologiques où règnent des conditions inhospitalières qui limitent fortement à la fois la dynamique d'embroussaillage et les impacts anthropiques.	Habitat hébergeant peu d'espèces endémiques. On y trouve parfois <i>Campanula alpestris</i> mais aussi sur éboulis marneux <i>Brassica repanda</i> , une espèce méconnue <i>Valeriana rotundifolia</i> , présente uniquement dans les Alpes du sud et parfois <i>Aristolochia pistolochia</i> , plante hôte de la Proserpine.	Bon à très bon
(8210) Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	226,44	1,71	Faible à moyen	Habitats 8210-8), (8210-10 dans l'espace alpin et péri-alpin sont assez fréquents dans le sud-est de la France, peu vulnérables. Sur le site, valeur patrimoniale élevée en raison de la présence de plusieurs espèces	Les parois rocheuses, en particulier celles situées en marge occidentale et méridionale de l'axe intra-alpin, ont servi de territoires refuges pour de nombreuses espèces végétales d'où	Moyen à très bon

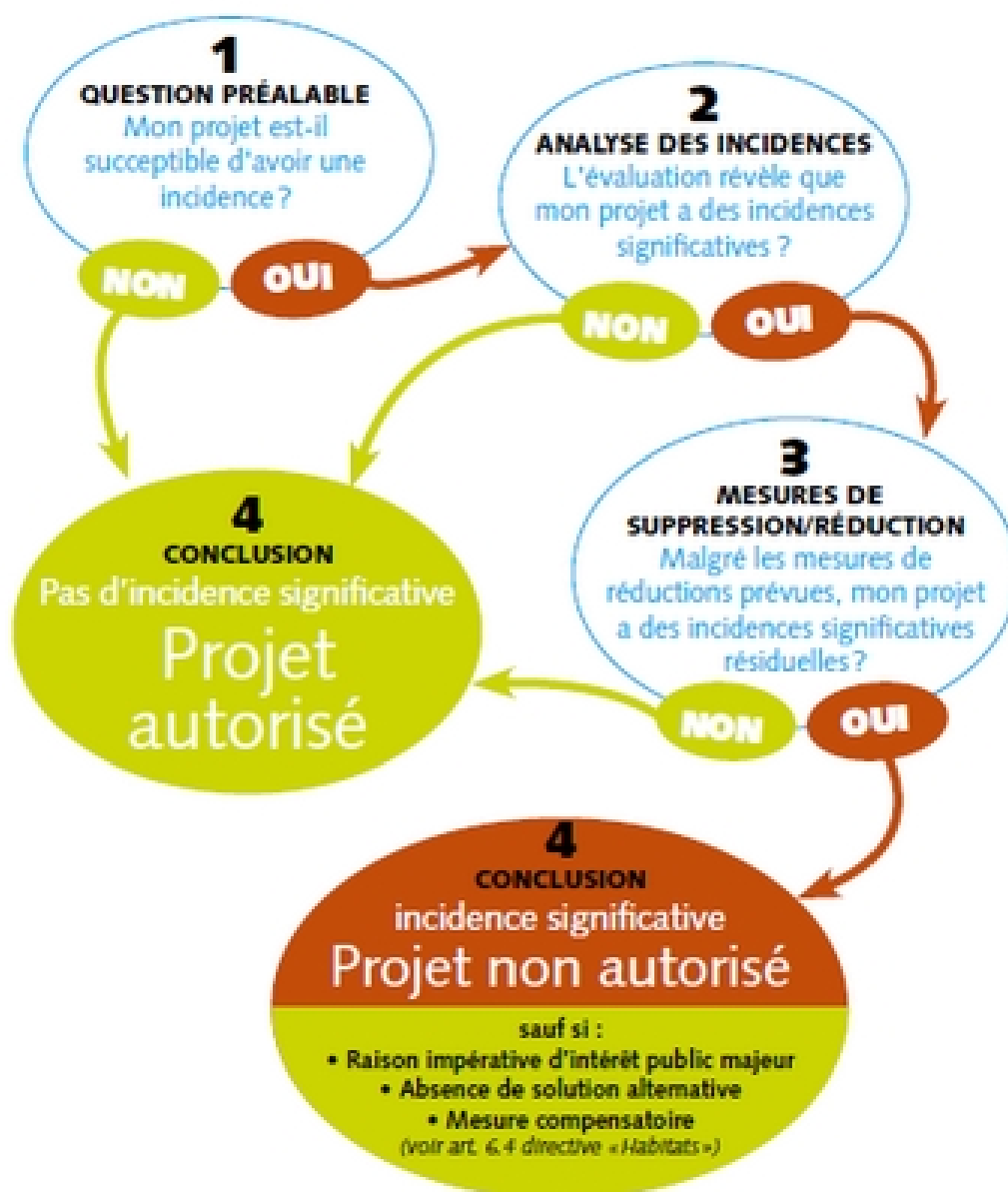
(8210-8) Falaises calcaires supraméditerranéennes à subalpines du Sud-Est (8210-10) Falaises calcaires supraméditerranéennes à montagnardes, des Alpes du Sud et du Massif central méridional (8210-12) Falaises calcaires subalpines à alpines des Alpes				endémiques mais habitat subissant peu de pressions anthropiques actuellement. Les habitats (8210-8), (8210-10) offrent une très bonne typicité sont bien représentées en superficie d'où un très bon état de conservation. L'habitat (8210-12) offre une typicité non optimale du fait de la faible présence des parois d'altitude froides. En effet, les parois les plus susceptibles d'abriter cet habitat se situent en dehors du site sur les sommets des Monges, de Coste Belle, de Chine et de l'Oratoire. L'état de conservation est jugé bon. Ces trois habitats semblent peu menacés, de par leur inaccessibilité et les surfaces conséquentes qu'ils occupent.	l'importance des espèces endémiques dans ces milieux comme <i>Aquilegia reuteri</i>, <i>Primula marginata</i>, <i>Saxifraga lantoscana</i>. Des chiroptères et oiseaux rupestres y possèdent leur gîte et sites de reproduction.	
(8210-17) Falaises calcaires montagnardes à subalpines riches en mousses et en fougères, des Alpes et du Jura				Habitats 8210-17 dans l'espace alpin et péri-alpin non menacé mais vulnérable à basse altitude sur le site habitat à valeur patrimoniale faible en raison de l'absence des espèces les plus remarquables: vulnérable car situé parfois en bordure de route d'où des risques liés à la fois à des travaux d'aménagements routiers, sécurisation de falaise et à des prélèvements par les géologues. L'habitat 8210-17 offre un état de conservation moyen du fait de sa typicité non optimale et de la faible superficie des parois susceptibles d'accueillir ce type de groupement. En outre, cet habitat est très		

				fortement dépendant d'une hygrométrie élevée et de la persistance des suintements. Sa persistance à moyen terme est donc plus incertaine au regard des changements climatiques ou d'un éventuel chablis pouvant mettre en lumière ces parois bien ombragées.		
(8220) Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Habitat ponctuel		moyen	Habitat dans l'espace péri-alpin et alpin fréquent et non menacé; Valeur patrimoniale locale moyenne en raison de l'absence d'un certain nombre d'espèces patrimoniales caractéristiques mais présence d'une espèce remarquable Habitat vulnérable car situé en bordure de route d'où des risques liés à la fois à des travaux d'aménagements routiers, sécurisation de falaises et à des prélèvements par les géologues. Habitat présentant une typicité réduite et occupant de très faibles superficies mais habitat à caractère permanent d'où un état de conservation moyen	Habitat peu typique, très peu représenté en superficie.	Moyen
Eaux courantes						
(3140) Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	Habitat ponctuel		fort	Habitat localisé et peu fréquent, en régression probable sur l'espace alpin et péri-alpin; habitat localisé sur le site et menacé par les apports importants d'azote, de phosphore et de matière organique conduisant à leur disparition rapide. Si au niveau surfacique, cet habitat ne représente que quelques centaines de mètres carrés sur l'ensemble du site, il possède une valeur	Habitat qui, grâce à la qualité de ses eaux et ses conditions de milieu, est favorable à de nombreuses espèces animales (odonates, poissons, amphibiens, oiseaux). Habitat potentiel pour le Campagnol amphibie.	Bon

				écologique remarquable en particulier pour la faune qui peut y trouver une source d'eau fraîche et de très bonne qualité (Odonates, Amphibiens, Oiseaux, Mammifères...) qui viennent s'y réfugier ou s'y alimenter. Le caractère pionnier de cet habitat semble se maintenir et aucun signe d'atterrissement ou de compétition avec des macrophytes n'a été observé d'où un bon état de conservation.		
(3220) Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	100.94	0.76%	Moyen à fort	Habitat stable ou peu altéré mais en régression à basse altitude, altéré et/ou subissant des atteintes, sur l'espace alpin et péri-alpin; Menacé par divers aménagements notamment à basse altitude et à proximité des routes et villages. Habitat peu représenté sur le site en terme de superficie mais occupant un linéaire relativement important, bien typé sur le plan floristique et écologique et présentant un bon degré de conservation de la structure et de bonnes perspectives de conservation fonctions.	L'abondance de cet habitat est un bon indicateur de la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau en particulier s'il est accompagné de l'habitat précédent.	Très bon
(3240) Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	77.42	0.59%	fort	Habitat localisé subissant de nombreuses atteintes, en net déclin sur l'espace alpin et péri-alpin Habitat à forte valeur patrimoniale s'insérant dans un écosystème fonctionnel de mosaïques en tresse et recelant de nombreux micro-habitats; menacé à basse altitude par des projets d'aménagements	Très bon Ces fourrés témoignent d'un rajeunissement fluvial répété et donc d'une dynamique fluviale préservée. Les nombreux micro-habitats associés offrent abris et sites de nidification pour la faune et ces saulaies participent également à l'épuration des eaux.	Très bon

				(endiguements, enrochements, retenues). Habitat peu représenté sur le site en terme de superficie, bien typé sur le plan floristique et écologique et présentant un bon degré de conservation de la structure et de bonnes perspectives concernant la conservation des fonctions.		
--	--	--	--	---	--	--

10.3. Annexe 3 démarche d'évaluation des incidences et synthèse des projets soumis à EIN 2000



Synthèse des activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000 dans les Alpes de Haute-Provence

Domaine	Liste nationale R414-19 du CE	Liste locale 1 AP du 04/03/2014	Liste locale 2 AP du 04/03/2014
Aménagement	• <u>Etudes d'impact</u> • <u>Autorisation parc national et sites classés</u> • <u>Dépandances domaine publique</u>	• Affouillements et exhaussements du sol: > 2m et > 2ha > 1000m² et < 2ha • Aménagement ou modification d'une grotte ou d'une cavité souterraine recevant du public • Aménagement d'un terrain pour la pratique des sports ou loisirs motorisés au delà de 2 ha • Aménagement d'un parc d'attractions ou d'une aire de jeux et de sports d'une superficie > 2 ha	• Travaux de réparation de ponts/viaducs/tunnels ferroviaires • Travaux sur des parois rocheuses ou cavités souterraines • Aménagement d'un parc d'attractions ou d'une aire de jeux et de sports d'une superficie < 2ha
Energie – réseaux		• Concessions d'énergie hydraulique • Installation d'ouvrages de production d'électricité solaire si la puissance est > 50 kW crête ou si la surface au sol est > 1 000 m² • Installation de relais de téléphone mobile et de satellite • Etablissement de réseaux câblés radios ou télévision	• Installation d'éolienne dont la hauteur < 12m
Risques		• <u>Plan de prévention des risques naturels prévisibles (si travaux)</u> • <u>Programme d'actions de prévention contre les inondations (si travaux)</u> • <u>Plan départemental ou interdépartemental de protection des forêts contre l'incendie (si travaux)</u>	
Forêt - Agriculture	• <u>Docs départementaux de gestion</u> • <u>Docs gestion forêt</u> • <u>Coupes forestières</u> • <u>Aires géographiques de production</u> • <u>Traitements aériens</u>	• <u>Coupes ou abattages en Espaces Boisés Classés (EBC)</u> • <u>Travaux pour la mise en valeur et à la protection des forêts de protection</u> • <u>Introduction d'espèces allochtones</u> • <u>Lutte chimique contre les nuisibles</u>	• <u>Création de voie forestière</u> • <u>Création de voie de défense des forêts contre l'incendie</u> • <u>Création de pistes pastorales</u>
Eaux et milieux aquatiques	• <u>Déclaration & autorisation loi sur l'eau</u> • <u>Manifestations nautiques</u> • <u>Schéma culture marine</u>	• <u>Schéma départemental de vocation piscicole</u> • <u>Plan de gestion des cours d'eau</u> • <u>Installation de baignade</u> • <u>Introduction d'espèces allochtones</u> • <u>Lutte chimique contre les nuisibles par le recours à des appâts empoisonnés</u>	• <u>Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblai de zones humides ou de marais (pour surface > 0,01ha)</u>
Loisirs	• <u>Manifestation sportive délivrant un titre national ou international ou >100.000€</u> • <u>Homologation de circuits</u> • <u>Manifestation motorisés hors voies ouvertes à circulation</u> • <u>Rassemblements festif musical</u> • <u>Manifestation but lucratif</u> • <u>Manifestation aériennes importante</u>	• <u>Manifestation sportive :</u> > 1000 participants (concurrents + spectateurs + organisateurs) Motorisé sur voies ouvertes > 100 véhicules Non motorisé hors voies ouvertes > 500 participants Epreuve spéciale nocturne de rallye, en site à chiroptères • <u>Manifestation aérienne publique</u> • <u>Atterrissage et décollage en montagne hors d'un aérodrome</u> • <u>Utilisation d'hélicoptère</u> • <u>Agrément des aires d'envol et atterrissage hors aérodrome</u>	• <u>Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste</u>
Urbanisme et planification	• <u>Docs d'urbanisme</u> • <u>Cartes communales</u> • <u>Unités Touristiques Nouvelles (UTN)</u> • <u>Carrières</u> • <u>Déchetteries</u> • <u>Arrêts de mines</u> • <u>ISDI (déchets inertes)</u> • <u>ICPE</u>	• <u>Création ou agrandissement d'un terrain de camping</u> • <u>Aire de stationnement</u> • <u>Permis de construire pour une superficie > 1 500 m²</u> • <u>Constructions ou installations visées au c) de l'art. L. 145-3-III du code de l'urbanisme pour toute superficie > 1 500 m² de SHOB</u> • <u>Création de lotissements</u> • <u>Travaux sur monuments historiques classés ou inscrits</u>	
Divers		• <u>Schéma départemental de gestion cynégétique</u> • <u>Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI)</u> • <u>Plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée (P.D.I.R.M.)</u> • <u>Projet d'intérêt général (PIG)</u> • <u>Déclaration d'utilité publique (DUP)</u> • <u>Déclaration d'Intérêt Général (DIG)</u> • <u>Illumination nocturne de sites naturels</u> • <u>Demande d'autorisation de fouille archéologique</u>	

Les items soulignés sont ceux soumis à évaluation même hors site Natura 2000

DDT du 04 27/04/2017